



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2688
7 février 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Des retraites à l'enseignement **Gouvernement** **et patronat** **alimentent la colère**

Grande-Bretagne
Un Brexit
ni fait ni à faire

Page 8

Patinage
Médailles d'or et
silences de plomb

Page 6

Municipales
Le camp
des travailleurs

Page 5

LEUR SOCIÉTÉ

Réforme des retraites: conférence de dupes 3
 Votée ou pas, on n'en veut pas 3
 Agenda des fêtes de Lutte ouvrière 3
 Réforme des retraites: les avocats mobilisés 4
 Au bonheur des banquiers 4
 Municipales: plus vert que moi tu meurs 4
 Congé pour deuil: chassez le naturel... 5
 Sport de haut niveau: comportements de caniveau 6
 Le Havre: Édouard Philippe prend le large 6
 Notre camarade Hervé Morvan 6
 Prime Macron: indexation sur la frousse des patrons 7
 Baisse d'impôt: visible au microscope 7
 Mal-logement: un rapport accablant 7
 Camps de migrants: évacuations sans solution 7
 Lycées: face au matraquage de Blanquer 10
 Lycée Jean-Macé - Rennes: une grève réussie 10
 Lycée Malherbe - Caen: colère contre les E3C 11
 Lycée Blaise-Cendrars - Sevran: la mobilisation prend de l'ampleur 11
 Nos lecteurs écrivent: économies sur l'éducation 11
 Prisons: traitements inhumains et dégradants 11
 Coronavirus: le vrai danger 16
 Recherche médicale: les laboratoires publics à la diète 16
 Instituteurs de Pantin: l'émotion et la colère sanctionnés 16

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pour faire entendre le camp des travailleurs, des listes Lutte ouvrière 5
 Cheminot et candidat à Nantes: Nicolas Bazille 5

DANS LE MONDE

Grande-Bretagne: un Brexit ni fait ni à faire 8
 Italie: un pacte d'assassins avec les gardes-côtes libyens 8
 Burkina Faso: un pays au bord de l'effondrement 9
 Libye: terrain sanglant des rivalités entre puissances 9
 États-Unis: enfance sans logement 9

ENTREPRISES

SNCF - Trappes 12
 Menaces contre les grévistes RATP Vitry et Flandres 12
 Incinérateurs parisiens 13
 Université d'Aix-Marseille 13
 Mr Bricolage - Beauvais 13
 PMA - Marseille 13
 Novares - Libercourt 14
 Cora 14
 Contre l'exploitation à PSA - La Janais 14
 Trelleborg - Clermont-Ferrand 15
 Mahle Behr - Rouffach 15

Contre la politique de Macron et du grand patronat, le combat continue!

Avec la réforme des retraites, la détestation de Macron et de son gouvernement s'est encore accrue dans les classes populaires. Ce n'est que justice, et les derniers forfaits des ministres et députés macronistes ne vont rien arranger. Vendredi 31 janvier, la ministre Pénicaud a combattu au Parlement une proposition de loi visant à prolonger de cinq à douze le nombre de jours de congé pour les parents venant de perdre un enfant. Le tout, au nom des intérêts des entreprises. Devant l'indignation générale, et après que même le Medef a trouvé que c'était un peu gros, le gouvernement a fait machine arrière. Mais l'épisode montre, s'il en était besoin, que ces gens-là ont un portefeuille à la place du cœur.

Leur mesquinerie est à l'image de celle des capitalistes qu'ils servent. Michelin par exemple, qui ferme une usine à la Roche-sur-Yon en Vendée, demandait aux 600 salariés qu'il licencie de rembourser ou de rendre les pneus auxquels ils avaient droit à prix réduit! En 2018, Michelin a fait 1,68 milliard d'euros de profits, soit l'équivalent de quelques millions de pneus. Mais il n'y en a jamais assez pour les actionnaires! Michelin a aussi dû faire machine arrière, sans doute parce qu'il a estimé que cela pouvait lui coûter plus cher en image de marque qu'en pneus.

On nous parle de baisse du chômage, mais la réalité est que les capitalistes enchaînent les plans de licenciements. Mi-janvier, Auchan annonçait 517 suppressions d'emplois. Cora menace maintenant 1077 salariés de licenciement, au motif qu'ils ont refusé un changement de leur contrat de travail. Cora a déjà supprimé 8000 emplois en dix ans, et continue de faire des profits.

Quant au gouvernement, après la réforme des retraites, il prépare d'autres mesures aussi révoltantes, comme la baisse ou la suppression des APL pour des centaines de milliers de familles, ou l'ouverture des commerces alimentaires jusqu'à minuit, au mépris de la vie de leurs salariés.

Tous les jours, gouvernement et patronat alimentent la colère. Alors que la SNCF se plaint d'avoir perdu de l'argent, elle récompense financièrement les non-grévistes! La RATP, quant à elle, sanctionne des grévistes. Même des lycéens opposés à la réforme du bac se retrouvent sanctionnés par des proviseurs aux ordres des rectorats.

Les directions peuvent recourir à la répression, les grévistes ne sont pas vaincus. D'autres secteurs sont en lutte, comme celui des incinérateurs en Île-de-France, où une partie du personnel est réquisitionné. Les avocats et les professions libérales étaient en grève lundi 3 février. Les hôpitaux le seront de nouveau le 14, afin de revendiquer les moyens qui leur manquent cruellement pour soigner correctement les patients. Et jeudi 6 février une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et de manifestations était prévue.

Nombre de politiciens, grands et petits, sont en campagne pour les élections municipales de mars, à l'exemple d'Édouard Philippe qui espère se refaire une santé au Havre. Bien des travailleurs voudront utiliser ces élections pour sanctionner le gouvernement, même si elles ne peuvent mettre un coup d'arrêt aux attaques contre les classes populaires.

Ces élections peuvent permettre cependant de s'exprimer clairement contre la politique du gouvernement et des capitalistes. Il faut faire entendre la colère qui s'est manifestée ces dernières semaines. C'est dans cette perspective que Lutte ouvrière présente de nombreuses listes.

Nos candidats ne sont pas des politiciens ou des notables. Ce sont des ouvriers, des employés, des techniciens, des manutentionnaires, des membres du personnel hospitalier ou des enseignants. Ils et elles ont été engagés depuis le 5 décembre dans la mobilisation contre la réforme des retraites. Ils se présentent pour s'opposer non seulement à Macron mais, au-delà, au pouvoir sans limite des capitalistes. Ils ne se présentent pas comme de meilleurs gestionnaires de la commune. Ils disent que les communes devraient être des points d'appui pour les luttes des travailleurs. Ils mènent dans ces élections le même combat que dans les entreprises, dans les grèves et les manifestations.

Cette mobilisation contre la réforme des retraites a été salutaire. Pour faire reculer le gouvernement, les travailleurs n'ont d'autre choix que la lutte de classe, et celle-ci se poursuit. La bataille sur les retraites n'est pas finie et, contre la politique gouvernementale et patronale, la guerre continue.





Le 29 janvier, à Paris.

Réforme des retraites : **conférence des dupes**

Après des semaines de lutte contre la réforme des retraites, sans que le soutien aux grévistes faiblisse dans le monde du travail et au-delà, le gouvernement a invité les confédérations syndicales à discuter... des modalités d'application de sa réforme.

La conférence pour le financement des retraites, ouverte le 30 janvier, a en effet pour objet de trouver douze milliards d'euros d'économies sur les retraites, pour combler un déficit qui n'existe que dans les prévisions des économistes. Le gouvernement a défini d'avance que ces milliards ne doivent en aucun cas être pris chez les patrons et que la conférence est censée les avoir trouvés d'ici fin avril. Faute de quoi on en reviendrait à l'âge pivot,

c'est-à-dire à la retraite à 64, voire 65 ans, pour commencer. Le Premier ministre a également prévenu que, de toute façon, la retraite par points, modifiée des quelques aménagements arrachés de-ci de-là par la grève, s'appliquerait pour la génération née en 1975. Et, pour bien border la question, cette conférence sans objet ne pourra émettre que des avis consultatifs. En fin de compte, le gouvernement décidera seul.

Macron et Philippe

n'invitent même pas les confédérations pour discuter de la sauce à laquelle les retraités seront mangés : ils les convient à venir applaudir le saucier gouvernemental. On est loin de l'époque où des syndicalistes de lutte de classe affirmaient que la retraite des travailleurs, les seuls producteurs de la richesse sociale, devait être entièrement à la charge des parasites de la classe capitaliste. Ce qui était vrai il y a plus d'un siècle l'est pourtant d'autant plus que la richesse de la classe parasite a explosé. Pourtant, les dirigeants des syndicats se précipitent à cette conférence qui commence par exonérer le patronat de

toute responsabilité.

Chaque confédération le justifie à sa manière. Laurent Berger, de la CFDT, après avoir accepté tous les reculs et justifié tous les mauvais coups, affirme contre toute vraisemblance : « Le coût de la justice sociale ne se discute pas. » Le bonheur de s'asseoir dans un fauteuil en face d'un ministre non plus, semble-t-il, quel qu'en soit le coût pour les travailleurs.

La CGT, qui a combattu et combat toujours la retraite Macron-Philippe, affirme participer à la conférence pour y faire valoir son point de vue. Elle a même consulté ses organisations à ce sujet et préparé des propositions chiffrées. Mais aucun militant syndical ne peut

croire qu'un discours de Philippe Martinez devant les ministres et le patronat sera plus efficace que des semaines de grève et de manifestations.

Quelles que soient les phrases d'accompagnement, la participation des directions syndicales à cette conférence, comme à bien d'autres, conforte le mythe du dialogue social entre partenaires et contribue en cela à désarmer les travailleurs. Leur premier devoir serait, au contraire, d'expliquer comment et pourquoi le grand patronat mène une guerre sociale, sans trêve ni repos, sans dialogue ni partenariat, et d'en tirer les conclusions nécessaires.

Paul Galois

Votée ou pas, on n'en veut pas !

Le projet de loi sur la réforme des retraites, après son passage – une formalité ! – en Conseil des ministres, a commencé le 3 février à être examiné par une commission spéciale de l'Assemblée nationale, forte de 71 députés, majoritairement du parti macroniste.

Le calendrier des membres de la commission est serré, le projet de loi étant censé être examiné le 17 février par l'ensemble des députés en séance publique. Le gouvernement souhaiterait que le premier vote, qu'on sait d'avance favorable, vu la composition de l'Assemblée, soit bouclé avant les élections municipales.

Un caillou vient gêner les marcheurs de la commission, ou plutôt les 22 000 petits graviers que constituent les amendements déposés essentiellement par des députés de la France insoumise. « 2 000 amendements, 3 000, 10 000, on peut gérer, mais là c'est impossible »,

se plaint un des députés macronistes. Il y a sans doute là de quoi les empêcher de dormir paisiblement, obligés qu'ils sont de respecter, du moins en apparence, les règles du débat parlementaire.

Sur le fond, les grandes lignes du projet sont de toute façon connues d'avance : il s'agit de maintenir tout le monde au travail, ou au chômage, jusqu'à un âge dit d'équilibre, 65 ans pour l'instant, en calculant les pensions à la baisse sur l'ensemble de la carrière, puis en instaurant un système de calcul par points qui léserait la majorité des travailleurs. Une étude d'impact menée par le gouvernement

lui-même l'a démontré. Celui-ci, argument après argument, n'a convaincu personne, bien au contraire. Il n'est donc pas étonnant que la réforme soit toujours rejetée majoritairement dans les classes populaires, et qu'après près de deux mois de grèves et de manifestations des dizaines de milliers de travailleurs, et pas seulement à la SNCF, à la RATP ou dans l'Éducation nationale, se sentent toujours mobilisés.

Après d'autres professions, avocats, infirmiers libéraux, orthophonistes,

etc., qui ont fait connaître leur opposition totale à la réforme en manifestant à Paris le 3 février, une mobilisation nationale était à nouveau prévue le 6 février, pour montrer à Macron-Philippe, et au grand patronat qui les pilote, que, dans la guerre déclarée au monde du travail, rien n'est encore gagné pour eux. Au contraire, une voix multiple, organisée, continuera de s'exprimer : celle de travailleurs qui n'acceptent pas ce vol officialisé.

Viviane Lafont

Retraites : que nous préparent-ils ?



AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Maisons-Alfort

Samedi 22 février
à partir de 18 heures
Salle du Moulin-Brûlé
47 avenue Foch

Argenteuil

Samedi 29 février
à partir de 16h30
Complexe Jean-Vilar
9 boulevard Héloïse

Beauvais

Dimanche 1^{er} mars
à partir de 11 heures
Espace Argentine
15 rue du Morvan

Réforme des retraites : les avocats mobilisés

Lundi 3 février, les professions libérales manifestaient à nouveau contre la réforme des retraites. En tête se trouvaient les avocats, toujours très remontés contre cette attaque du gouvernement rejetée par la population. Conséquence de leur mobilisation, de nombreux procès sont reportés faute d'avocats pour plaider.

Parmi les près de 10 000 manifestants parisiens, on trouvait des blouses blanches de médecins, d'infirmiers et d'orthophonistes, des hôtesse et des stewards, et une majorité de robes noires, celles des avocats mobilisés par le Conseil national des barreaux, fer de lance du collectif organisateur. Ils chantaient *Balance ta robe*, adaptée de *Balance*

ton quoi, la chanson à succès d'Angèle.

Les manifestants ont marché à Paris depuis la place de la Bastille jusqu'à celle de l'Opéra, fiers que tant d'avocats soient dans la rue le jour où le projet de réforme passait en commission à l'Assemblée nationale.

Beaucoup d'avocats étaient venus des régions. Les cabinets de province



sont en effet menacés par le doublement des cotisations pour la retraite prévu dans le futur système : actuellement de 14%, elles devraient passer à 28,2%. La réforme pourrait faire disparaître les cabinets dont le chiffre d'affaires est inférieur à 40 000 euros. Et les avocats, individuellement,

perdront un mois d'honoraires par an.

Les avocats tiennent aussi à maintenir leur régime autonome, dont la caisse de retraite, autogérée et excédentaire de 2 milliards, que le gouvernement veut fondre dans son système.

Les avocats dénoncent, comme d'autres, le dialogue

de sourds qu'a été la pseudo-concertation avec Delevoye. Le gouvernement les écoutait d'autant moins qu'il leur a annoncé que le développement de l'intelligence artificielle ferait disparaître leur métier! De quoi avoir envie de montrer, dans la rue, que les avocats sont là et bien là.

Jacques Fontenoy

Au bonheur des banquiers

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a salué « le plus grand succès que nous ayons obtenu en termes de création de produits financiers ».

Il parle des 84 000 plans épargne-retraite (PER) souscrits en trois mois, depuis leur lancement. Le ministre s'en félicite d'autant plus que, s'il a bien créé ce produit financier, il l'a fait juste quand le gouvernement annonçait sa réforme des retraites. Une coïncidence voulue pour satisfaire, côté grand public, les futurs retraités

qui en ont les moyens et, côté affaires, les banques et compagnies d'assurances chargées de diffuser le PER.

Depuis des mois, le gouvernement présente son attaque généralisée sur les retraites comme une amélioration visant à plus de justice. C'est pour la galerie. Les banquiers et les assureurs, qui eux ne se payent pas de mots, n'ont guère eu

de difficulté à persuader leur clientèle aisée qu'avec cette réforme les retraites allaient fortement baisser. Pour ceux qui ont de quoi se prémunir, cela tombe bien, il y a le PER, avec ses douceurs sonnantes et trébuchantes offertes par le gouvernement: défiscalisation des montants versés, possibilité d'y transférer sans pénalité d'autres placements financiers...

Le ministre avait vanté, repris par toute la presse

boursière et économique, le PER comme « le produit phare de complément à la préparation à la retraite » et, ajoutait-il, « tout en améliorant le financement de notre économie ». Le gouvernement veut ainsi séduire son électorat, la petite et moyenne bourgeoisie. Mais ceux dont sa réforme des retraites fait les affaires en grand, ce sont les organismes financiers. Ceux-ci piaffent de placer des contrats privés de retraite

par capitalisation sur les ruines du système général par répartition mis en pièces par la réforme.

Les financiers, qui ont engrangé un demi-milliard d'euros en trois mois avec le PER, n'ont même pas à en remercier Le Maire. En satisfaisant les desiderata du grand capital et en se conformant aux ordres de la finance, le gouvernement a juste fait ce qu'ils attendent de lui.

Pierre Laffitte

Municipales : plus vert que moi tu meurs

La mode écologiste saisit tous les politiciens qui n'ont rien à dire mais quelque chose à cacher. À Paris, elle apporte son lot de propositions croquignolesques.

Benjamin Griveaux, candidat macroniste officiel, propose ainsi d'évacuer la gare de l'Est en banlieue et de la remplacer par un parc arboré. Cedric Villani, macroniste dissident, veut arrêter les trains grande vitesse à l'extérieur de la capitale pour désengorger la gare du Nord. Leur concurrent écologiste certifié EELV parle de rouvrir la Bièvre, cette rivière qui servait de grand collecteur au Moyen Âge, en aménageant ses rives pour la promenade. Anne Hidalgo, candidate à la réélection, veut des dizaines de rues végétalisées et enherbées, des forêts dans Paris et 100% de vélo.

Rachida Dati, candidate LR, réserve quant à elle l'écologie aux enfants des écoles. Elle propose donc de purifier l'air des établissements scolaires et

d'obliger leurs cantines à se fournir chez les maraîchers franciliens. On attend avec impatience le premier candidat qui osera parler de mettre Paris sous cloche ou, comme le proposait il y a bien longtemps Alphonse Allais, de mettre les villes à la campagne pour qu'on y respire mieux.

Ce type de campagne est en train de gagner toutes les métropoles, où les politiciens promettent le paradis vert, les pistes cyclables et la gastronomie bio aux habitants de centre-ville. Tous ces bons apôtres verts oublient volontairement les soutiers chargés de faire fonctionner leurs paradis, égoutiers, travailleurs des transports, du nettoyage et de la restauration, ouvriers du bâtiment et des travaux publics, employés de commerce, gardiens de

musée ou de square, etc. Ceux-là sont relégués en banlieue ou, lorsqu'ils sont logés par la ville, dans les barres HLM des quartiers périphériques.

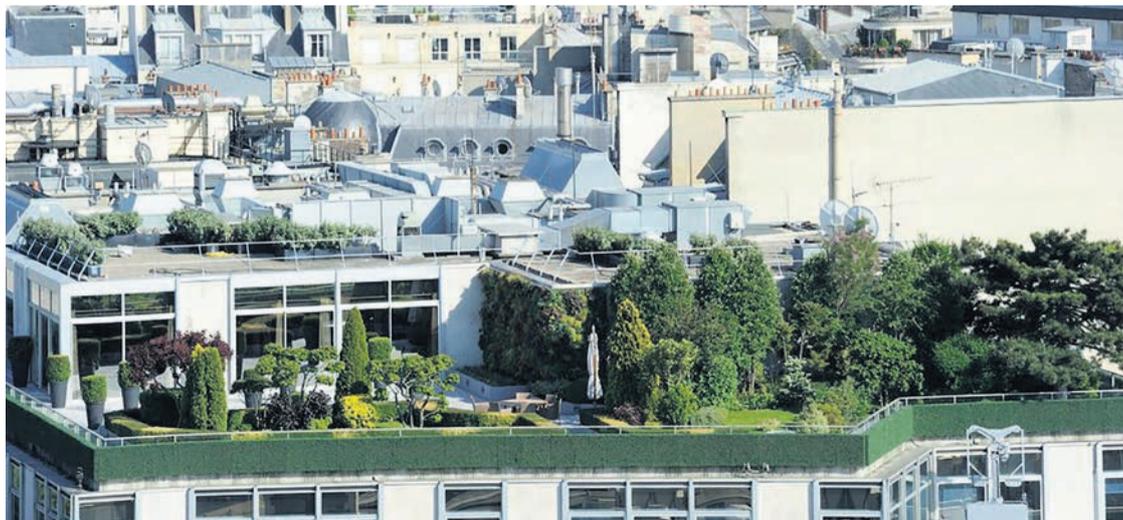
Les candidats aux mairies des grandes villes, dans leur chasse aux voix, font mine d'ignorer que ni la pollution, ni la crise sociale, ni la pauvreté ne s'arrêtent aux limites de leur cité, comme le démontrent

chaque épisode de pollution massive, chaque campement de migrants qui s'installe sur une place ou dans un recoin d'autoroute, chaque fait divers sordide, chaque sans-logis contraint de dormir sous un porche. Quant à la masse des travailleurs qui, aux quatre coins du monde, produisent les biens et les profits qui permettent aux métropoles de vivre et de faire de verts

projets, ils n'existent pas.

La facilité avec laquelle les Hidalgo, Griveaux, Dati et autres Villani disent n'importe quoi, pourvu que cela sonne vert, montre qu'il tiennent leurs électeurs pour des gogos. Le fait qu'ils spéculent aussi ouvertement sur leur supposé égoïsme sacré ajoute une touche particulièrement répugnante au tableau.

Paul Galois



Végétaliser le Paris de l'argent.

Pour faire entendre le camp des travailleurs, des listes Lutte ouvrière

La colère qui s'est exprimée depuis le 5 décembre, et montait déjà depuis bien plus longtemps, n'est pas retombée.

Macron, Philippe et leurs donneurs d'ordres, les capitalistes de la finance, de la distribution et de l'industrie, ont dû céder un peu de terrain devant l'exaspération de certaines catégories. Mais le fond de leur

attaque demeure : leur réforme des retraites vise à économiser trois milliards d'euros par an au seul profit des plus riches. Et, après celle-ci, d'autres attaques sont programmées, comme l'application de la réforme

de l'assurance chômage dès la fin des élections municipales.

Aux élections municipales des 15 et 22 mars, des listes « Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs » seront présentes dans de nombreuses communes.

Plusieurs milliers de travailleuses et de travailleurs, avec ou sans emploi, en activité ou retraités, vont permettre à ces listes d'exister, et ce sera pour le monde du travail une possibilité de faire entendre sa voix. En votant pour ces listes, il pourra continuer à exprimer son rejet de Macron et de sa bande de ministres méprisants, de la politique de dégradation accélérée des services publics et d'appauvrissement programmé de ceux qui font, ou ont fait, fonctionner cette société.

Avec des mots différents, macronistes ou lepénistes joueront en fait le même air au service des mêmes

riches, faisant mine de s'opposer les uns aux autres ; droite et gauche de gouvernement ressortiront des cartons leurs mêmes refrains, sans que les financiers du CAC 40 aient à s'en inquiéter plus que dans le passé. Les élus se disant d'intérêt communal ne pourront, au mieux, que gérer la misère des subventions en déclin et celle des habitants subissant la baisse de leur pouvoir d'achat.

Les candidates et candidats composant les listes Lutte ouvrière veulent être, au sein des conseils municipaux, la voix des travailleurs qui relèvent la tête. Au-delà, face aux tenants d'un système capitaliste qui entraîne tout le monde droit dans le mur, les listes Lutte ouvrière affirmeront que seul le camp des travailleurs peut s'opposer, collectivement, à la dictature du grand capital.

Viviane Lafont



Lors de l'élection européenne de mai 2019.

Cheminot et candidat à Nantes : Nicolas Bazille

Nicolas Bazille, cheminot, conduit la liste Lutte ouvrière à Nantes. Il présente ainsi sa candidature :

« À la SNCF depuis 2000, j'ai 44 ans et je travaille en gare de Nantes, où je m'occupe de l'accueil et de la sécurité des voyageurs. Je suis élu délégué CGT.

Ici, la grève s'est déroulée avec une nouvelle forme d'organisation. L'assemblée générale de tous les services a voté la constitution d'un comité de grévistes, syndiqués ou non-syndiqués, ayant à cœur de faire vivre la grève, de l'organiser et de rassembler tous ceux voulant sincèrement qu'elle aille au bout de ses possibilités.

Cette équipe a apporté une expression différente

et un fonctionnement n'écartant aucun gréviste. Elle a cherché à s'adresser aux autres travailleurs devant leurs entreprises ou lors de leurs déplacements dans la ville. À chaque initiative proposée par le comité, nous nous sommes sentis renforcés dans notre engagement et dans le bras de fer avec le gouvernement Macron, actuel serviteur zélé du grand patronat. Nous avons reçu en direct les messages d'encouragement, discuté, partagé nos arguments et vérifié que nous avions le soutien de nombreux travailleurs qui se mettaient en grève, y compris des

intérimaires du secteur de l'aéronautique.

Nous avons aussi écrit, imprimé et diffusé un petit journal, *La Patate chaude*. Certains d'entre nous se sont ainsi découvert de nouveaux talents car, au travail, nous sommes plus souvent habitués à obéir à des chefs, pourtant pas plus compétents que nous. Pendant un tel mouvement, les barrières que l'on se met à soi-même tombent ; tout devient possible quand on agit collectivement !

En me présentant à cette élection, en défendant le camp des travailleurs, j'espère aussi avoir l'occasion de renforcer les liens fraternels créés lors de cette lutte avec des militants



d'entreprises privées de l'agglomération. Ces liens de confiance, c'est aussi cela que nous allons créer pendant et après cette élection avec tous ceux qui, dans les quartiers et dans les entreprises, veulent lutter contre un système ne profitant qu'à une minorité richissime de privilégiés.»

Réunions publiques des listes Lutte ouvrière

Nantes

Jeudi 13 février à 20h30
Salle de la Manu,
10 bis bd Stalingrad,
arrêt Manufacture ligne 1

Vénissieux

Vendredi 14 février à 18h30
Maison du peuple,
8 bd Laurent-Gérin

Caen

Mardi 25 février à 18h30
Quartier de la Pierre-Heuzé,
place Champlain

Villeurbanne

Vendredi 28 février à 19 heures
Maison Berty-Albrecht,
14 place Grand-Clément

Saint-Brieuc

Vendredi 28 février à 20 heures
Salle de Robien,
place Octave-Brilleaud

Le Havre

Mercredi 4 mars à 19 heures
Salle Franklin

Angers

Jeudi 5 mars à 20h30
Salle du Doyenné

Tours

Vendredi 6 mars à 20 heures
Centre de vie du Sanitas

À Paris

Samedi 7 mars à 16 heures
Palais de la Mutualité
24 rue Saint-Victor
Métro
Maubert-Mutualité

LEUR SOCIÉTÉ

Congé pour deuil : chassez le naturel...

Le rejet, à l'Assemblée nationale, d'une proposition de loi visant à allonger de cinq à douze jours le congé des parents en cas de décès d'un enfant a déclenché, à juste titre, une vague d'indignation contre le gouvernement. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, s'était

opposée à cette idée car ce congé aurait été payé à 100% par l'entreprise. Elle a fini par reconnaître une erreur et a annoncé qu'elle serait rectifiée, après il est vrai avoir été rectifiée par Macron.

Dans cette affaire, qui relève de la simple humanité, le gouvernement a

réussi à coaliser contre lui tous ses opposants. Il y a été aidé par sa ministre et par les députés LREM, dont l'une n'a pas hésité à déclarer : « Quand on s'achète de la générosité à bon prix sur le dos des entreprises, c'est quand même un peu facile. » Tous ceux qui d'ordinaire se

préoccupent plus de l'intérêt du patronat que de celui des salariés ont trouvé là l'occasion de se démarquer du gouvernement, jusqu'à l'extrême droite de Marine Le Pen condamnant cette « vision comptable des choses ». Même le Medef a protesté et réclamé un nouveau

vote, s'achetant ainsi à bon compte un brevet d'humanité.

Quand on forme un gouvernement en sélectionnant les ministres parmi les pires DRH du marché, il n'y a pourtant pas à s'étonner du résultat.

Sylvie Maréchal

Sport de haut niveau : **comportements de caniveau**

Dans son livre *Un si long silence*, la championne de patinage artistique Sarah Abitbol raconte avoir été violée dès l'âge de 15 ans par son entraîneur, et cela deux ans durant. C'est un pavé dans la mare opaque du sport de haut niveau.

Il rappelle d'autres affaires du même genre, comme celle vite enterrée de la joueuse de tennis Isabelle Demongeot, victime du même drame.

Le témoignage de Sarah Abitbol a de plus été immédiatement corroboré par ceux de trois autres patineuses, tourmentées par d'autres entraîneurs. Didier Gailhaguet, le président inamovible de la fédération concernée, a manifestement couvert et protégé des entraîneurs soupçonnés d'agressions. Il est sur la sellette et la ministre des Sports a exigé sa démission. Mais ni cela ni les lamentables

excuses des entraîneurs ne régleront un problème qui vient de beaucoup plus loin.

Les pratiquants doués d'un sport individuel, ceux qui semblent prometteurs, ont droit aux services d'un entraîneur dédié. Son travail, en plus de l'apprentissage technique, est de pousser de très jeunes gens à tout sacrifier pour leur sport. L'entraîneur ne peut le faire évidemment qu'avec l'accord de la famille, du club et du jeune sportif, et il en arrive nécessairement à contrôler tous les aspects de sa vie. Dans leur désir de voir leur enfant réussir dans une compétition très dure,

les parents s'en remettent à l'entraîneur. Le jeune sportif doit avoir totalement confiance dans son coach, ne serait-ce que pour accepter le travail, le régime, les contraintes de toute sorte.

Si la relation dérape, comme Sarah Abitbol et d'autres l'ont raconté, l'ambition des parents, du club, de l'entraîneur, de l'institution sportive pousse à taire le problème, à le nier ou à le minimiser. Ainsi, il y a deux ans à peine, Laura Flessel, alors ministre des Sports et championne d'escrime, ne voyait aucun problème de cet ordre dans le sport français, alors même que 160 gymnastes des États-Unis par exemple révélaient avoir été agressées, dans l'indifférence générale, par le médecin de l'équipe nationale.

Ainsi a-t-on sans doute sacrifié de jeunes patineuses, gymnastes ou joueuses de tennis, pour ne parler que des disciplines où les faits sont avérés. On l'a fait pour la culture du résultat et la gloriole, mais pas seulement. La gestion du sport de haut niveau est un mode de vie rémunérateur pour les dirigeants, un petit monde où il suffit de durer pour bien vivre. Sans forcément atteindre les sommets des dirigeants du football français vidant des grands crus à Séoul, c'est vrai de toutes les fédérations. Le formatage des champions, le matraquage des médias, l'argent des sponsors et le silence de chacun garantissent la tranquillité des dirigeants, la carrière des journalistes sportifs et, évidemment, les profits des multinationales

du secteur.

Le sport pratiqué de cette façon véhicule les pires comportements : le pouvoir du fort sur le faible, de celui qui sait sur celui réputé ne rien savoir, de l'homme mûr sur la jeune fille, des gestionnaires sur les exécutants, le culte de la réussite individuelle à tout prix, la spécialisation à outrance jusqu'à la déformation, le secret entre puissants, le mensonge. Comme l'Église, et pour les mêmes raisons, il attire, sélectionne et protège des hommes conformement à ses buts. On veut bien croire que ceux qui abusent des jeunes sportives sont une minorité infime. Mais les éloigner ne suffira pas, tant que l'institution continuera à les faire éclore.

Paul Galois

Le Havre : Édouard Philippe prend le large

Le Premier ministre, Édouard Philippe, a finalement annoncé sa candidature aux élections municipales du Havre, ville dont il a été le maire UMP de 2010 à 2017.

Des sondages lui prédisent, paraît-il, une victoire facile et l'auraient incité à se porter candidat. Macron et le gouvernement s'attendent à une déroute électorale, et un Premier ministre élu haut la main au Havre leur permettrait de faire passer au second plan les nombreuses défaites prévisibles dans d'autres villes.

D'autant que le scrutin pourrait être présenté, au Havre encore plus qu'ailleurs, comme un référendum pour ou contre la

politique gouvernementale.

Cette candidature de Philippe peut être vue comme un message envoyé à Macron pour lui signifier qu'il ne sera pas un rival, que son ambition politique est d'être maire du Havre et non président à la place du président. L'histoire politique n'étant pas avare d'amis de trente ans se plantant mutuellement des couteaux dans le dos, la précision est utile. Mais l'avenir dira ce que vaut une telle promesse.

L'autre interprétation



Le 24 janvier, au Havre.

est évidemment que Philippe se ménage une porte de sortie, au cas où il devrait laisser Matignon. Il ne serait d'ailleurs pas le seul au sein du gouvernement à être inquiet pour l'avenir : ils sont pour le moment

onze à briguer un mandat municipal, nouveau ou ancien, qui pourrait être un parachute.

Philippe, lui, a déjà fait savoir qu'en cas de victoire il resterait à Matignon... à moins qu'il ne finisse par

changer d'avis, ou que Macron change d'avis pour lui. Ou à moins que le climat de contestation persistant finisse par rendre nécessaire un changement de tête.

Jacques Le Gall

Notre camarade Hervé Morvan

Notre camarade Hervé Morvan nous a quittés fin janvier, à l'âge de 71 ans.

Dans la vie, la maladie n'avait pas fait de cadeaux à Hervé, que nous appelions Dossange. En 1992, on lui découvrait la maladie de Hodgkin. Heureusement, il fut soigné rapidement et put reprendre sa place parmi nous.

Nous l'avons connu au début des années 1970 lors de la grève des « perfos » dans le service informatique de la Régie Renault où il était employé, après avoir été ouvrier au Montage en Sellerie dans l'île

Seguin, où il avait été embauché fin 1968. Quand à l'époque il nous parlait de son travail d'informaticien, des « applications » pour gérer le service de la paye ou d'autres services, nous n'y comprenions rien. Aujourd'hui, nos téléphones sont remplis de telles applications.

Rapidement, il a animé et participé à la rédaction des échos du bulletin Lutte ouvrière des Bureaux de Renault Billancourt. Il nous était indispensable pour dénoncer les sales coups de la direction. Comme beaucoup d'entre

nous, il fut confronté aux petits bureaucrates locaux de la CGT, et aussi de la CFDT, qui ne voulaient pas qu'il soit en position éligible aux élections de délégués du personnel compte tenu de son appartenance à Lutte ouvrière. Cela nous a amenés à créer dans ce secteur un syndicat démocratique qui en deux ans a eu quatre élus. Nous n'avons pas été reconnus représentatifs, mais nous nous sommes fait respecter. Plus tard, il a rejoint un autre secteur où, en tant que délégué, il a dû là encore s'affronter à la

direction.

Parti à la retraite et installé à La Ferté-Bernard, il a continué à mener une vie de militant de Lutte ouvrière, participant aux activités sur sa ville et ailleurs, avec l'enthousiasme et la volonté de convaincre. Élu conseiller municipal à La Ferté-Bernard, cela lui donna l'occasion de défendre ses idées dans une petite ville où les gens du monde du travail n'étaient pas vraiment représentés.

Hervé était viscéralement du côté des petites gens, des travailleurs, il était communiste tout

simplement. C'est sûr, il est parti trop tôt et il va nous manquer, à nous et à ses proches.



Prime Macron: **indexation sur la frousse des patrons**

Si, en 2019, près de 5 millions de salariés avaient bénéficié de la prime Macron, ou mieux prime gilets jaunes, pour un montant total de 2,2 milliards d'euros versés par les employeurs, il n'en ira pas de même cette année.

Seules 27% des grandes entreprises envisageraient de la verser à leurs employés, contre 73% l'an dernier. Pour les très petites entreprises, le pourcentage est tombé de 54% à 16%.

Cette prime avait été décidée par Macron fin décembre 2018, dans le but d'arrêter, ou du moins de freiner, le mouvement des gilets jaunes qui manifestait massivement contre

la baisse de leur pouvoir d'achat. Les employeurs pouvaient verser à leurs salariés jusqu'à 1 000 euros défiscalisés et désocialisés sans aucune contrainte. Pour le gouvernement, il fallait faire vite. Dans plus de 400 000 établissements, les employeurs avaient répondu présent, dans la crainte de voir un mouvement populaire gagner leurs entreprises, les plus généreux

ayant été ceux des plus petites. Ils avaient versé en moyenne 543 euros par salarié, contre 432 pour ceux des grandes.

Mais, cette année, le gouvernement a établi une contrainte, celle d'assortir la défiscalisation à un accord d'intéressement. Beaucoup d'employeurs se sont alors précipités dans cette faille, disant, selon le président du Medef, que c'était une contrainte trop forte pour les PME. D'autres, tels les Galeries Lafayette, Leroy-Merlin, Lactalis, etc., qui ne sont pas économiquement faibles, ont déclaré

vouloir privilégier les augmentations de salaire ou les primes individuelles, mais rien ne dit qu'elles seront vraiment versées à leurs salariés.

En somme, ce qui a manqué cette année à tous ces dirigeants d'entreprises, c'est une bonne frousse. Si les grèves contre la réforme des retraites s'étaient étendues davantage, au point de toucher leurs intérêts, nul doute qu'ils n'auraient même pas eu besoin des conseils d'un Macron pour desserrer les cordons de leur bourse.

Marianne Lamiral



SERGE DIGNAZIO

Baisse d'impôt: **visible au microscope...**

Pour faire mine de répondre à la colère des gilets jaunes et à leur revendication d'une hausse du pouvoir d'achat, Macron avait promis une baisse d'impôt sur le revenu pour 2020.

Le gouvernement a donc annoncé que près de 17 millions de foyers fiscaux, assujettis aux deuxième et troisième tranches de l'impôt sur le revenu, devraient bénéficier au total d'une baisse de 5 milliards

d'euros.

Avec le système du prélèvement à la source, cela devrait se traduire dès le mois de janvier par une augmentation moyenne de salaire net de 25 euros par mois.

Et autant pour les retraités

sur les pensions versées à compter du 9 février.

Avec un tel gain, difficile de parler d'un véritable gain de pouvoir d'achat. Au point que les défenseurs de Macron craignent, paraît-il, que cette mesure passe totalement inaperçue. Que ne lui demandent-ils de faire mieux?

M.R.

Camps de migrants: **évacuations sans solution**

Après ceux des portes de la Chapelle et d'Aubervilliers, le campement de réfugiés de la porte de la Villette a été évacué par la police mardi 4 février.



WASI MOSHI INFO MIGRANTS

Le préfet de police s'est vanté d'avoir ainsi tenu sa promesse d'éradiquer les camps du nord de Paris, et il fait patrouiller en permanence la police pour empêcher leur réinstallation.

400 personnes vivaient dans ce campement, dans des conditions inhumaines. Les maladies, le froid, la présence permanente de rats, les bagarres au couteau et la présence de dealers étaient leur lot. Ceux qui ne se sont pas enfuis avant l'arrivée de la police vont bénéficier de quelques jours

de répit dans un gymnase, après quoi ils seront remis à la rue. Même ceux qui sont prioritaires pour un hébergement d'urgence, les femmes avec enfants par exemple, n'en bénéficieront pas à coup sûr, car les dispositifs sont saturés.

Cette évacuation, la soixantième depuis 2015, ne règlera donc rien. Soit les campements se reconstitueront ailleurs, soit les migrants se disperseront là où ils peuvent trouver un semblant d'abri, dans les squares de la capitale ou de

banlieue, sur les berges des canaux ou sous les porches. Là, ils n'auront même plus l'aide que peuvent apporter les bénévoles des associations ou le camion de Médecins du monde.

Les trois campements du nord de Paris comptaient 2 000 personnes. Les héberger dignement ne représenterait aucune difficulté pour l'État français. À titre de comparaison, l'hôtel de luxe qui va être construit non loin de là pour les Jeux olympiques, à Pleyel, comptera 700 chambres. Les organisations humanitaires font pour leur part remarquer que le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) sait comment installer dans différents pays des camps accueillant beaucoup plus de réfugiés et dans de bien meilleures conditions que les campements inhumains des portes de Paris.

La détresse dans laquelle vivent les migrants est sciemment entretenue par le gouvernement, qui espère ainsi dissuader d'autres arrivées. La seule chose qui le gêne est qu'elle soit trop visible, et pour cela il multiplie les évacuations.

Daniel Mescla

Mal-logement: **un rapport accablant**

Pour la vingt-cinquième fois, la fondation Abbé-Pierre publie son rapport annuel sur le mal-logement. Il est chaque fois plus désastreux, car la situation s'aggrave.

Ainsi, 2 113 000 ménages sont en attente d'un logement social, un nombre en augmentation.

De même les expulsions locatives avec recours à la force publique (15 993) sont en hausse. Le nombre de nuitées passées dans des hôtels, au titre d'hébergement d'urgence, atteint 49 773 par nuit et a augmenté de 7%. Le nombre des coupures de gaz et d'électricité pour impayés a aussi beaucoup augmenté.

À Paris, 500 à 700 enfants se voient refuser chaque nuit un hébergement d'urgence. En Gironde, le 115 refuse jusqu'à 300 demandes d'hébergement chaque jour.

Les autorités locales contribuent parfois au mal-logement. Ainsi la municipalité de Boulogne-Billancourt, en banlieue parisienne, a été condamnée à payer 6,8 millions d'euros pour son refus de construire des logements sociaux. Le maire expliquait en novembre 2018, dans

un éditorial, que c'était « le prix à payer pour préserver notre qualité de vie ». La qualité de vie de ceux qui sont mal-logés n'est évidemment pas son souci. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Le gouvernement contribue aussi à l'aggravation de la situation, lui qui vient notamment de diminuer de 3,9 milliards les APL, les aides personnalisées au logement. L'État préfère visiblement ne pas savoir. Ainsi la dernière enquête de l'Insee concernant le mal-logement remonte à 2013. Il n'y a pas de chiffres officiels depuis. Et fin 2019 l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale a été supprimé.

Sous ce gouvernement comme sous d'autres, le mal-logement perdure et s'aggrave. Comme c'est la loi, dans une société capitaliste où avoir une habitation décente est hors de portée pour beaucoup.

André Victor



JULIETTE PAVY HANS LUCAS

Grande-Bretagne : un Brexit ni fait ni à faire!

Le Brexit a-t-il vraiment eu lieu le 31 janvier à minuit, comme l'avait promis le Premier ministre britannique Boris Johnson, lors de sa dernière campagne électorale ?

Ce soir-là, une série de célébrations devaient accréditer cette idée. Mais, malgré une véritable débauche de drapeaux britanniques, le raz-de-marée populaire annoncé n'a pas eu lieu. À défaut, la soirée a été surtout marquée par des son-et-lumière géants, dont celui organisé sur les falaises du port de Douvres, face à l'Europe!

Mais le lendemain, une fois les vapeurs de bière dissipées, que pouvait-on voir du changement historique dont se vantait Johnson? Pour ainsi dire rien!

Sans doute, dix millions de pièces de 50 pence (équivalent à 60 centimes d'euros) commémorant le Brexit ont-elles été mises en circulation. Mais, en dehors de cela, le fait qu'il n'y ait plus de représentants britanniques au Parlement européen et au Conseil de l'Europe ne fera ni chaud ni froid à personne. De même pour la suppression du secrétariat d'État à la Sortie de l'UE et l'interdiction faite aux ministres et fonctionnaires d'utiliser le mot Brexit.

Johnson peut bien utiliser la méthode Coué, en répétant inlassablement mensonges et flagorneries, et faire scandale en expulsant de ses briefings les journalistes qui ne se plient pas à son petit jeu.

Il n'empêchera pas la réalité d'être ce qu'elle est, ni les médias de rendre compte des avatars du Brexit.

Brexit virtuel ?

Car la réalité, s'agissant du Brexit, c'est qu'on est toujours en plein dedans. Sans doute l'adoption par le Parlement de l'accord de retrait de l'Union européenne (UE) conclu par Johnson marque-t-elle la fin de la première étape du processus, une étape qui aura duré pas moins de trois ans et sept mois! Mais maintenant commence la seconde étape, de loin la plus complexe, où doivent être détricotés et redéfinis des rapports économiques qui sont le résultat de 47 ans d'appartenance de la Grande-Bretagne à l'UE.

Pendant cette deuxième période de marchandages, rien ne doit changer dans ces rapports économiques, jusqu'à la fin 2020, à moins qu'une prolongation soit décidée d'un commun accord. Et, bien qu'ayant bâti toute sa campagne électorale sur la promesse qu'il n'en ferait rien, Johnson peut ne pas avoir d'autre choix.

Pour l'instant, on en est seulement à préparer ce nouveau round de négociations qui doit commencer en mars. Or, si le premier round du

Brexit a duré si longtemps, c'est le résultat de la guérilla menée par une droite conservatrice prête à user des surenchères les plus réactionnaires. Johnson le sait d'autant mieux qu'il était alors l'un des ténors de cette droite.

Avant même les négociations, les surenchères ont commencé. C'est ainsi qu'un autre ténor de la droite conservatrice, Michael Gove, par ailleurs ministre de Johnson, a expliqué à la télévision que le gouvernement pourrait fort bien se passer de toute nouvelle négociation. Or Gove n'est pas seul à se placer sur ce terrain, d'autant que Johnson a profité des dernières élections pour renforcer la droite du parti au Parlement.

Johnson : à droite, toute

À ce jour, Johnson s'est efforcé d'anticiper de telles surenchères, en reprenant à son compte des thèmes réactionnaires éprouvés. Et c'est en usant de la même méthode qu'il aborde ce deuxième stade du Brexit.

Sur le plan intérieur, il a déjà lancé un nouveau projet de loi sur l'immigration. Elle mettra fin au statut particulier des travailleurs européens, avec des garanties limitées pour ceux qui ont travaillé et résidé dans le pays depuis des années. Par ailleurs, elle renforcerait la dépendance des travailleurs immigrés envers leurs



OLIVIER HOSLET POOL

employeurs, un peu à la façon pratiquée par les pays du Golfe.

En même temps qu'il s'attaque ainsi aux travailleurs immigrés, Johnson annonce un nouveau train de réductions budgétaires : lui qui avait annoncé la fin de l'austerité il y a quelques mois, compte réduire de 5% l'ensemble des dépenses de l'État à partir d'avril.

S'agissant des négociations sur le Brexit, Johnson se positionne contre toute concession aux réglementations européennes, en osant prétendre que ce serait inutile, car les réglementations anglaises seraient les plus exigeantes du monde! Tout cela n'est que du vent, quand on sait que, s'agissant du droit du travail, l'essentiel des droits des travailleurs

britanniques (congés payés et durée du travail en particulier) a résulté de l'adoption des réglementations européennes. Mais ce que toutes ces rodomontades impliquent, c'est que les marchandages et les surenchères sont très loin d'être finis.

Cela étant, Johnson et sa droite conservatrice visent à accroître les profits du capital, par une aggravation des conditions de travail et d'existence de la classe ouvrière. Pour se défendre contre ces attaques en préparation, les travailleurs britanniques ne peuvent certes pas compter sur un « bon » Brexit, comme le prétendent certains dirigeants travaillistes ou syndicalistes, mais bien sur leurs propres luttes.

François Rouleau

Italie : un pacte d'assassins avec les gardes-côtes libyens

Alors que des centaines de migrants continuent à risquer leur vie en Méditerranée pour échapper à la misère et à la guerre, l'accord entre le gouvernement italien et les gardes-côtes libyens vient d'être automatiquement reconduit pour les trois prochaines années.

Le gouvernement de coalition entre le Mouvement 5 étoiles et le Parti démocrate reconduit donc l'aide financière et matérielle à ces gardes-côtes, qui ne sont qu'une autre appellation pour des bandes armées agissant sans contrôle. Le

prétexte est ce qu'il ose appeler le sauvetage et l'accueil des migrants. Il consiste en réalité à tenter de les empêcher de gagner l'Europe, quitte à les laisser se noyer ou à les condamner à l'enfer de prétendus centres d'accueil libyens, où les migrants

subissent un traitement inhumain et sont pratiquement réduits en esclavage.

Cette politique a été initiée par le gouvernement du Parti démocrate, dit de gauche, alors dirigé par Paolo Gentiloni, dont le ministre de l'Intérieur, Minniti, a mis au point en février 2017 le premier accord avec les bandes armées sévissant en Libye. Ce gouvernement a multiplié les procédures judiciaires pour entraver l'action des ONG et les empêcher de

porter secours aux migrants. La plupart ont été progressivement contraintes de cesser toute activité en Méditerranée. Le gouvernement suivant, avec Salvini comme ministre de l'Intérieur, n'a fait que poursuivre dans la même voie en faisant seulement plus de bruit, proclamant à son de trompe qu'il ne laisserait plus aucun bateau de migrants accoster dans un port italien.

Salvini n'est plus au gouvernement, et quelques

navires d'ONG ayant recueilli des migrants peuvent maintenant accoster, quand le nouveau gouvernement ne peut les en empêcher. Mais les décrets pris par Salvini sont en réalité toujours là, prêts à servir. Et ce gouvernement dit jaune-rouge, de coalition entre le Parti démocrate et le Mouvement 5 étoiles, mise toujours sur la collusion avec les bandes armées libyennes pour empêcher les migrants de quitter l'Afrique.

Nadia Cantale



AMNESTY INTERNATIONAL

Burkina Faso : un pays au bord de l'effondrement

Au Burkina Faso, chaque semaine une attaque djihadiste fait de nouvelles victimes et oblige les survivants terrorisés à fuir les villages pour se réfugier loin de chez eux.

Le samedi 1^{er} février, 18 civils ont ainsi été assassinés dans le village de Lamdamol. Comme à chaque fois, les assaillants sont arrivés sur des motos, ouvrant le feu sur les villageois, avant de s'enfuir. Le 25 janvier, 39 personnes étaient tuées à Silgadji dans les mêmes conditions. La population, prise de terreur, s'enfuit désormais en masse de la région. Le Burkina compte aujourd'hui 600 000 personnes déplacées, sur une population de 19 millions d'habitants. Venues des régions du nord frontalières du Mali, elles se réfugient plus au centre du pays, au mieux dans la famille ou chez des amis, le plus souvent dans des bâtiments réquisitionnés, voire sur les places publiques. Cette insécurité ne fait que croître, au moins un tiers du territoire échappant désormais à tout contrôle du gouvernement central.

La première attaque terroriste au Burkina a eu lieu le 15 janvier 2016, lorsqu'un

commando de trois hommes fit 30 morts en attaquant un restaurant et un hôtel de la capitale Ouagadougou. Le gouvernement burkinabé avait alors voulu y voir un acte sans lendemain organisé de l'étranger. Mais, en quatre ans, force a été de constater que les mêmes ingrédients qui avaient permis à la menace djihadiste de proliférer au Mali étaient à l'œuvre dans le Burkina voisin : un régime où la corruption est la règle, une armée qui n'hésite pas à tuer des innocents dans les villages parce qu'un habitant a rejoint les djihadistes, et des prédicateurs islamistes qui en profitent pour attirer les plus déshérités. Comme au Mali, le cycle des violences interethniques s'est à son tour enclenché, entre Peuls, accusés sans distinction d'être complices des djihadistes, et populations Mossis, majoritaires au Burkina.

On entend souvent les dirigeants des grandes puissances reconnaître que, pour enrayer le développement



de djihadisme, il faudrait ce qu'ils appellent une bonne gouvernance. Mais au Burkina, justement, un puissant mouvement populaire avait chassé en octobre 2014 le dictateur Blaise Compaoré, pour en finir avec sa dictature et la corruption généralisée. Les dirigeants français, après

avoir exfiltré en hélicoptère leur ami Compaoré, n'ont eu de cesse que soit mis en place un régime capable de venir à bout de ces aspirations populaires, et où la corruption n'a pas vraiment reculé. Le dirigeant en est aujourd'hui Roch Kaboré, ce président que l'on a vu convoqué par Macron au

sommet du G5 Sahel à Pau.

Sur le terrain entretenu par l'impérialisme, ce n'est certainement pas l'intervention militaire française qui pourra enrayer la spirale djihadiste, même avec 600 soldats de plus, comme vient de l'annoncer Macron.

Daniel Mescla

Libye : terrain des rivalités entre puissances

Le 19 janvier, la conférence de Berlin sur la Libye appelait à un cessez-le-feu permanent, invitant les puissances présentes à s'abstenir de toute ingérence dans le conflit armé.



Quinze jours plus tard, le représentant de l'ONU dénonce la livraison massive d'armes, d'équipement, d'éléments d'infanterie, l'arrivée de combattants étrangers par milliers et l'augmentation notable de vols cargos – plusieurs par jour – en Libye.

Du côté de Favez el-Sarraj, chef du gouvernement officiel qui ne contrôle qu'une petite région autour de Tripoli, s'est rangé le président turc Erdogan. Depuis début janvier, celui-ci a déployé en

Libye plusieurs milliers de mercenaires venus de Syrie, jusque-là engagés contre Bachar el-Hassad. En intervenant ainsi, Erdogan veut imposer la Turquie comme puissance incontournable en Méditerranée, et au passage mettre la main sur de nouveaux gisements de gaz naturel découverts dans le sud-est de la Méditerranée.

Du côté du maréchal Haftar, qui fait depuis avril 2019 le siège de Tripoli et contrôle 80 % du territoire libyen,

l'Égypte et les Émirats arabes unis organisent un véritable pont aérien pour lui livrer du matériel militaire. Haftar est soutenu par les alliés de l'Arabie saoudite et, derrière elle, par les États-Unis. Il profite en même temps de l'aide de Poutine, qui a dépêché à ses côtés des mercenaires russes d'une société privée. Il profite encore du soutien, discret mais bien réel, de la France.

Les puissances européennes, de leur côté, ne veulent pas être chassées du terrain libyen. L'Italie, ancienne puissance coloniale, soutient Sarraj, qui a concédé au groupe pétrolier italien Eni, via la compagnie nationale libyenne, l'exploitation des principaux puits de pétrole libyens.

L'Eni et l'Italie sont en concurrence avec Total et la France. Tout en reconnaissant le gouvernement de Sarraj, le gouvernement français livre des armes à Haftar, en meilleure posture pour contrôler l'ensemble de la Libye. Il dénonce l'ingérence turque, mais reste silencieux sur celle de l'Égypte, des Émirats et sur la sienne...

La France porte une responsabilité écrasante dans le chaos libyen et ses répercussions dans le Maghreb et le Sahel. En 2011, Sarkozy avait

impulsé l'intervention militaire occidentale qui a abouti à la chute puis l'assassinat de Kadhafi.

Aujourd'hui, Macron et Le Drian manœuvrent pour affaiblir Sarraj et favoriser Haftar. Ils contribuent à faire de la Libye un champ de bataille livré aux multiples milices. Ces grandes manœuvres sont

payées par la population libyenne, maintenue dans la guerre permanente, et par les migrants africains, livrés à des esclavagistes des temps modernes. De la Turquie à la France, les différentes puissances sont en train de faire de la Libye une nouvelle Syrie.

Xavier Lachau

États-Unis : enfance sans logement

Sur les 50 millions d'élèves des établissements d'enseignement public américains, plus de 1,5 million ont été sans domicile fixe à un moment donné de l'année scolaire 2017-2018, d'après le rapport d'un organisme officiel.

Certains ont été ballotés de logement en logement, s'entassant chez des amis ou de la famille, au gré des possibilités de parents ayant perdu leur maison, pour causes financières ou climatiques (ouragans, incendies). D'autres, plus de 100 000, ont dormi dans une voiture ou un immeuble abandonné, parfois à la rue.

La crise de l'addiction aux opioïdes, qui a provoqué des décès de jeunes parents, a rendu des enfants orphelins. Les autorités,

qui coupent les budgets sociaux, ne se soucient pas toujours de les prendre en charge.

Quelles que soient les causes, le nombre d'élèves SDF a doublé depuis 2005 aux États-Unis, le pays le plus riche du monde. Cela reflète la dureté d'une société dans laquelle les logements sont des marchandises de plus en plus chères, et inabordable pour une partie croissante des classes populaires.

Lucien Déroit

Lycées : face au matraquage de Blanquer

Depuis la rentrée de janvier, le gouvernement fait face à une mobilisation croissante d'enseignants, de parents d'élèves et de lycéens contre l'application de la réforme du baccalauréat imposée par Blanquer.

Les établissements ont été sommés par le ministre de faire passer, avant les vacances de février, pour les classes de première, des « épreuves communes de contrôle continu » (E3C) en vue du bac.

Cette réforme, largement destinée à économiser des moyens sur le dos des personnels, entraîne une surcharge importante de travail, sans aucun bénéfice pour les élèves. Elle accentue aussi l'inégalité entre les établissements, puisque les sujets choisis et les conditions de correction diffèrent suivant les établissements.

L'arrogance du ministère

Mais, à vrai dire, toute l'organisation de l'épreuve montre le parfait mépris du ministre pour les enseignants et lycéens. Une banque nationale de sujets, censée être confidentielle, a été rendue accessible depuis le 10 décembre sur les réseaux sociaux sans que cela émeuve les rectorats. Bon nombre de sujets imposés dans certains établissements comportaient des erreurs et ne correspondaient pas aux

parties du programme traitées par les enseignants.

Face à cette mascarade, personnel, lycéens et parents d'élèves se sont mobilisés pour obtenir l'annulation des épreuves.

La réponse du ministère a été d'injurier et de sanctionner ceux qui s'opposaient. Le 19 janvier, Blanquer dénonçait les enseignants qui « perturbaient les choses » et ajoutait : « 99,9% des enseignants sont d'accord avec ce que je viens de dire ». D'où la floraison, dans les manifestations et les rassemblements, de pancartes : « Je suis 0,1% ». Le recteur d'Aix-Marseille, dans une lettre aux proviseurs rendue publique le 22 janvier, exigeait quant à lui la délation vis-à-vis des enseignants : « La manipulation des élèves (tracts, classes transformées en réunions syndicales...) est une faute caractérisée et une violation de la déontologie de l'enseignant. » Sans doute nostalgique de Pétain, il menaçait de poursuites pénales et demandait de lui signaler les « enseignants entrés dans une logique de rébellion qui est négation complète du statut de fonctionnaire ».

Des proviseurs ont porté plainte pour vol contre des enseignants qui avaient symboliquement retenu les copies d'élèves pendant quelques heures ! De nombreux responsables syndicaux ont été convoqués ou poursuivis.

La répression contre les élèves

Dans de nombreux établissements, en particulier dans la capitale, à l'appel de proviseurs peu soucieux de leurs élèves, des policiers ou CRS ont gazé, matraqué des jeunes de 16 ans afin de les disperser, comme au lycée Hélène-Boucher. Certaines épreuves se sont déroulées avec la présence de policiers dans la salle, en guise de surveillants !

Au lycée Maurice-Ravel, dans le 20^e arrondissement, lundi 27 janvier, des enseignants en grève s'étendaient sur le sol pour protester contre les E3C. Les élèves de première, découvrant les sujets portant sur une période non étudiée en classe, ont refusé de composer et, dans le mouvement de foule, quelques tables ont été renversées. L'épreuve a été reportée.

Vendredi 31 janvier, quatre lycéens du même lycée ont été interpellés suite au blocage de leur



établissement et à l'incendie d'une poubelle, pourtant largement à l'écart.

Le comportement des policiers a été particulièrement odieux. Trois adolescents ont passé une nuit en garde à vue. La mère d'un des élèves, dans une lettre à son maire d'arrondissement, a écrit que les policiers ont refusé de lui donner du papier toilette, lui ont confisqué son tee-shirt et son pantalon, lui ont servi un plat non décongelé et l'ont réveillé toutes les deux-trois heures pour le fouiller. Dans une cellule à l'odeur insupportable, le garçon de 16 ans a vomi et sonné, sans que personne vienne à son secours. Le lendemain, les élèves ont été déférés au tribunal de grande instance.

Le président de la FCPE, principale association de parents d'élèves, dénonce le fait que, sous pression du ministère, certains proviseurs pétent les plombs, traquant les enfants sur les réseaux sociaux, les photographiant à l'entrée des lycées, menaçant de zéro au bac ou de conseil de discipline les élèves qui refusent de composer dans des conditions indignes. Il

indique qu'ils sont surchargés d'appels téléphoniques de parents, souvent en pleurs, ou d'élèves voulant connaître leurs droits face à l'arbitraire.

La police généralise les sales méthodes jusqu'ici réservées aux enfants des quartiers les plus populaires, et les recteurs utilisent vis-à-vis des enseignants récalcitrants des méthodes d'intimidation plus habituelles au patronat.

Loin d'éteindre la contestation, cette attitude grossière a pour effet de l'alimenter et de l'élargir. Près de la moitié des lycées ont été touchés et, dans au moins 15% des établissements, les épreuves ont d'ores et déjà été annulées. La désinvolture dont a fait preuve le ministère dans l'organisation des épreuves, ajoutée à la répression qui frappe les contestataires, suscite la colère et la stupéfaction de nombreux professeurs et parents, y compris dans les lycées et quartiers favorisés.

Blanquer dénonce les agitateurs. À vrai dire, il est, de très loin, le provocateur le plus efficace.

Christian Bernac



Lycée Maurice-Ravel, Paris 20^e.

Lycée Jean-Macé – Rennes : une grève réussie

Au lycée Jean-Macé de Rennes, les premières épreuves du baccalauréat commencent mercredi 29 janvier. Le personnel avait décidé en assemblée générale de se mettre en grève, notamment celle des surveillances.

À 7 h 30, tous se sont retrouvés devant le lycée avec banderoles, slogans et chansons, dont une qui est devenue un tube : « On est là, même si Blanquer ne veut pas (...). Pour un bac égalitaire, des retraites

solidaires, nous on est là. » Belle surprise : 54 élèves sur 62 de 1^{ère} technologique, qui devaient composer à 9 heures, ont refusé de le faire, en grève malgré les menaces de la direction de leur mettre un zéro.

Le lendemain jeudi, nouveau piquet de grève encore plus dynamique. Les grévistes ont été rejoints par des lycéens de plus en plus nombreux. Lors d'une assemblée générale commune, ceux qui avaient composé ont fait part de nombreuses irrégularités. Par exemple, dès 9 h 02, les corrigés de l'épreuve étaient disponibles sur les

smartphones !

Pour la première fois depuis des années, les lycéens se sont réunis pour discuter de la suite, refusant même l'entrée du proviseur dans la salle. Vendredi 31 janvier, la grève était encore plus massive. L'exigence collective était l'annulation des épreuves, point !

Ce qui a été notable dans ce mouvement et

a beaucoup plu à tous est son caractère démocratique, sans blocus, sans violence policière. D'autres lycées de Rennes et d'ailleurs n'ont pas eu cette chance. En trois jours, tous ont beaucoup appris, et notamment que la détermination devait beaucoup au mouvement contre la réforme des retraites.

Correspondant LO

Lycée Malherbe – Caen : **colère contre les E3C**

Depuis le 5 décembre les élèves et professeurs du lycée Malherbe de Caen se mobilisent contre la réforme des retraites, mais aussi maintenant contre les épreuves E3C du nouveau baccalauréat.

Ce sont surtout les élèves de première, la première génération à subir cette réforme, qui sont en première ligne sur ce sujet.

La mise en place des épreuves s'est faite de façon scandaleuse et bâclée, à tel point que de nombreux professeurs ont refusé de choisir les sujets et ont demandé leur annulation. Mais le rectorat ne comptait pas s'arrêter pour si peu.

Les épreuves ont donc eu lieu jeudi 30 janvier au

matin. Il fallut, pour les surveiller, faire appel à des parents d'élèves volontaires. Et les sujets imposés par le rectorat correspondaient à des parties qui n'avaient pas été étudiées en classe par les élèves! Ces derniers sont sortis des épreuves en constatant à quel point le gouvernement et le rectorat sabotent sans scrupules leur avenir. Plusieurs dizaines se sont rassemblés et sont partis en cortège à l'intérieur du lycée, en passant

par l'administration pour secouer un peu le proviseur, puis par le self-service, à l'intérieur duquel ils ont fait des interventions, expliquant la situation aux autres élèves. Les sujets ont ensuite été symboliquement brûlés dans la cour de récréation.

En tout cas, si l'État ne veut plus dépenser pour apprendre des choses aux lycéens, ces derniers trouvent eux-mêmes le chemin de l'apprentissage de la lutte collective. Ce n'est peut-être qu'un début dans cette voie.

Correspondant LO



Lycée Blaise-Cendrars – Sevrans : **la mobilisation prend de l'ampleur**

À Sevrans, ville ouvrière de la banlieue parisienne, la réforme du baccalauréat voulue par le ministre Blanquer mobilise contre elle enseignants et élèves, ainsi que de nombreux parents.

Tous dénoncent une réforme qui, en faisant du bac un examen local et non plus national, va discriminer les élèves des lycées les moins favorisés.

Au lycée Blaise-Cendrars, en Seine-Saint-Denis, les épreuves n'ont toujours pas été validées, car 90% des élèves ont refusé ces évaluations, et la mobilisation

grandit encore.

Une session était prévue du 27 au 30 janvier. Le matin du 27, les professeurs s'étaient rassemblés devant le lycée pour parler avec les élèves de ce nouveau bac. L'immense majorité des presque 300 élèves concernés ont choisi de refuser de composer.

Les pressions de l'administration du lycée et les menaces de zéro brandies par des envoyés du rectorat ou de l'inspection n'ont rien changé: les jours suivants, de nouveaux rassemblements d'élèves ont eu lieu à la porte.

Élèves et professeurs ont choisi de ne pas bloquer le lycée, pour qu'il n'y ait aucun prétexte à des affrontements, mais ont organisé des rassemblements festifs avec musique et petit-déjeuner, pour donner envie de rester discuter et de résister ensemble aux pressions ou menaces, d'où qu'elles viennent. Plusieurs tracts rédigés par les enseignants

ont été donnés aux parents, un communiqué a été écrit par les élèves et des réunions d'information ont été organisées. Résultat: alors que la direction du lycée a de nouveau convoqué les élèves du 3 au 6 février; lundi 3 et mardi 4, moins de 10% des élèves concernés ont passé les épreuves.

Face à la détermination des élèves et des enseignants, tous les échelons de la hiérarchie alternent menaces et reculades. Ceux qui sont mobilisés ne sont pas prêts à reculer si d'aventure une troisième session était de nouveau prévue après les vacances de février!

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent : **économies sur l'éducation**

Je travaille à Lille au sein du réseau Canopé, dont la fonction est d'éditer, de produire et de diffuser des ressources pédagogiques à destination des enseignants.

Le réseau représente nationalement 1 380 salariés, dont 80% de fonctionnaires et 20% de contractuels. Le 20 décembre, la direction a annoncé d'une part une cure d'austérité

de 3,8 millions d'euros, sur un budget de 100 millions, soit l'équivalent de la suppression de 55 temps pleins ou 150 postes, et d'autre part le démantèlement du réseau national à l'horizon 2021 et son remplacement par des formations en ligne. Cette volonté de couper le réseau national, « le passage sous l'autorité des rectorats » comme ils disent,

a été immédiatement ressenti par plusieurs d'entre nous comme une manœuvre de division. Pour mener la sale besogne, a été nommé celui-là même qui a mené l'attaque contre les salariés de l'Onisep l'an dernier, et que ces derniers ont pris coutume de surnommer « l'équarisseur ».

Depuis ces annonces, l'agence où je travaille s'est

muée en un lieu où les discussions sont permanentes entre des collègues qui ne se connaissent parfois pas, qui se découvrent et apprennent à se défendre ensemble. Chacun utilise son savoir-faire et son ingéniosité au service de la lutte: utilisation du chat professionnel pour s'organiser nationalement, mise en ligne d'une pétition, confection de

banderoles, caricatures par les graphistes...

Jeudi 9 janvier, l'agence était fermée: nous étions tous en grève et nous avons joint notre colère à celle des autres salariés dans la rue. Mardi 14, le nouveau costkiller nommé a reçu un comité d'accueil mouvementé de la part des collègues de Poitiers.

Un lecteur de Lille

Prisons : **traitements inhumains et dégradants**

Le 30 janvier, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) condamnait de nouveau la France pour traitements inhumains ou dégradants dans les prisons.

L'arrêt de la CEDH évoque un problème structurel, devant faire l'objet au plus vite de mesures générales. Selon les chiffres du ministère de la Justice, au 1^{er} janvier, 70 651 détenus

étaient recensés en France, pour 61 080 places opérationnelles, soit un taux de densité carcérale de 116%. En 2019, le nombre de matelas au sol s'élevait à 1 497, contre 1 353 l'année

précédente. La surpopulation implique la promiscuité, l'absence d'intimité, d'activités, les frictions entre prisonniers, ou encore la présence de rats, souris et insectes.

La France a déjà été condamnée à 17 reprises par la CEDH pour les conditions matérielles auxquelles

les détenus sont soumis, et on ne peut espérer que cette énième condamnation ait plus d'effets que les précédentes. Dans un contexte où les gouvernements cherchent à réduire les dépenses publiques, les prisonniers sont parmi les premières victimes des réductions budgétaires.

Aucun arrêt de la Cour européenne ne mettra fin aux maltraitances dans les prisons, le gouvernement français se montrant totalement indifférent aux condamnations. Si un changement structurel s'impose, c'est celui de la politique gouvernementale.

Léna Pigalli

SNCF – Trappes : la prime aux non-grévistes ne passe pas

Jeudi 30 janvier au soir, les travailleurs du Technicentre SNCF de Trappes, dans les Yvelines, ont appris par les médias que des primes allant de 500 à 1 500 euros avaient été distribuées au bon vouloir de la directrice de l'établissement.

Celle-ci a écrit aux bénéficiaires : « Afin de vous remercier pour votre professionnalisme, votre implication et votre grande disponibilité dans le cadre du mouvement de grève qui a débuté le 5 décembre, j'ai le plaisir de vous accorder une gratification exceptionnelle. »

Dans cet atelier d'une centaine de travailleurs, la nouvelle a beaucoup choqué, perçue comme une provocation après les deux mois de grève contre la réforme des retraites. Le vendredi 31, dès l'embauche, un rassemblement spontané a eu lieu pour demander des comptes à la direction locale. Personne n'a travaillé de la journée et une liste de revendications a été rédigée : les travailleurs réclamaient une prime de 1 500 euros pour tous, puisqu'ils estiment qu'ils font preuve toute l'année du fameux professionnalisme vanté par la direction. Ils exigeaient également que l'octroi de telle ou telle prime soit justifié, et non au bon vouloir des chefs d'équipe.

L'ensemble des salariés présents, y compris la maîtrise, ont remis ces revendications à la directrice locale, qui a justifié le versement de la prime aux non-grévistes et affirmé qu'elle était prête à le refaire si besoin. Les agents ne se sont pas privés de lui dire leur colère en face, en lui rappelant le blocage des salaires et l'insuffisance des effectifs. Le

PDG de la SNCF se plaint de pertes colossales à cause de la grève mais, pour remercier les cadres, la direction trouve toujours de l'argent !

De mémoire d'ancien, un débrayage aussi massif sur le site de Trappes est une première. Les travailleurs présents ont donc décidé de se retrouver le lundi suivant à Montrouge, où se trouve la direction de l'établissement.

Lundi 3 février, ils étaient 130, de Trappes et de Montrouge, pour un rassemblement qui a duré toute la journée. La directrice a dû recevoir une délégation et a fini par annoncer le versement de deux primes de 250 euros brut en mars et en mai... mais soumises au respect des objectifs de production. À cela s'ajoutent une réévaluation d'environ 100 euros de la prime annuelle ainsi que le doublement de l'enveloppe globale des gratifications individuelles attribuées par les chefs. Les journées de mobilisation du vendredi et du lundi seront payées.

C'est un premier recul, qui montre que l'argent existe et qu'après deux mois de grève la direction craint les réactions. Mais on est encore loin du compte et, mardi 4 février, la direction ne s'était encore engagée qu'oralement. Contre l'octroi de primes à la tête du client, contre l'arbitraire des chefs et pour des salaires décents pour tous, la mobilisation devra se poursuivre.

Correspondant LO



Débrayage au technicentre de Trappes.

Menaces contre les grévistes : au dépôt RATP de Vitry

Lundi 3 février, un rassemblement a eu lieu au dépôt de bus de Vitry-sur-Seine pour soutenir un gréviste. Convoqué à un entretien par la direction pour faute lourde, il risque le licenciement. La direction lui reproche d'avoir participé à des actions de blocage devant le dépôt.

À partir de 11 heures, plus de 350 personnes se sont rassemblées, des salariés de différents secteurs qui vivent ensemble la grève depuis le 5 décembre. C'est le signe d'une réelle détermination au vu des circonstances. En effet ils ne sont plus en grève reconductible et, sur plusieurs dépôts, ils organisent la journée de grève du 6 février.

Un autre rassemblement avait lieu le même jour à la même heure au dépôt de Flandres, à Pantin, où un autre gréviste est convoqué et risque aussi le licenciement. Notre camarade Nathalie Arthaud ainsi qu'Olivier Besancenot du NPA sont

intervenus dans les deux rassemblements.

Des interventions de la CGT, de politiques et un concert se sont enchaînés. Les tee-shirts « touche pas à mon gréviste » se sont vendus pendant qu'un artiste réalisait une fresque et qu'on servait merguez et poulet mariné. Des salariés de Sanofi sont venus avec un chèque de 1 600 euros de soutien.

De son côté, la direction continue à montrer qu'elle veut faire payer les travailleurs mobilisés. Sans doute échaudée lors du dernier entretien où les grévistes sont entrés en masse dans le dépôt, elle a fait poster des policiers en civil et trois

huissiers dans les locaux.

Comme les trois autres grévistes convoqués sur ce dépôt, celui convoqué le 3 février est un militant de la CGT actif dans l'organisation de la grève. Les travailleurs ne veulent pas perdre des militants, jugés précieux pour l'avenir. De plus en plus, ils prennent conscience que, si la direction est aussi hargneuse, c'est qu'elle craint ce qu'ils ont fait, en commençant à s'organiser entre travailleurs du dépôt et des autres secteurs. Les discussions n'en sont que plus nombreuses et plus politiques.

La direction de la RATP veut faire passer le message que la fête est finie. Eh bien, ceux qui ont participé à cette grève sont bien déterminés à lui répondre en continuant à s'organiser ensemble pour mener les combats futurs.

Correspondant LO



Dépôt de Flandres, à Pantin.

Au dépôt RATP de Flandres

Lundi 3 février, lors de la convocation à un entretien disciplinaire d'un délégué CGT et militant actif de la grève, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant le dépôt de bus de Flandres, à Pantin.

Le 25 janvier, lorsque le noyau dur d'une vingtaine de grévistes du dépôt a appris la nouvelle de cet entretien disciplinaire, ils ont décidé de continuer leur grève jusqu'au 3 février. Pour cette dixième semaine de grève, en plus de participer à la journée d'action nationale, lors de laquelle la grève a été plus suivie sur le dépôt, les grévistes ont maintenu leur piquet matinal dès 4h30 du matin et aussi soutenu les lycéens pantinois mobilisés contre les E3C.

Avec la paie du mois de décembre tombée fin janvier, les grévistes ont également redistribué une partie de leur caisse de grève, qui s'élève à presque 50 000 euros. Une cinquantaine de

grévistes, qui ont fait au moins dix jours de grève en décembre, ont pu toucher en moyenne plusieurs centaines d'euros chacun.

Les grévistes de Flandres continuent de recevoir la sympathie et le soutien des grévistes des environs. Le 31 janvier, une vingtaine de professeurs, avec des masques représentant Ahmed, ont dansé pendant près de deux heures à l'entrée du dépôt. Le lendemain, une soirée des grévistes de Flandres rassemblait 150 personnes à Pantin.

Le rassemblement du lundi 3 février a été une réussite et a renforcé le moral de tous les participants. De nombreux travailleurs de Flandres étaient présents,

mais aussi des délégations de différents dépôts de bus, du métro, de la SNCF, d'EDF, de PSA Poissy, des étudiants, des professeurs et des lycéens de Pantin.

Au moment de l'entretien d'Ahmed, une haie d'honneur l'a accompagné jusqu'au bureau de la direction, où les travailleurs de la RATP ont pu dire ce qu'ils avaient sur le cœur après deux mois de mobilisation.

Fiers de ce rassemblement mais aussi de leur mouvement, des liens qu'ils ont tissés entre eux et avec d'autres travailleurs, conscients que le combat contre la réforme des retraites est loin d'être terminé et qu'ils auront de nouveaux combats à mener contre la direction de la RATP et le gouvernement, les grévistes de Flandres ont décidé de reprendre le travail mardi 4 février, après 61 jours de grève.

Correspondant LO

Incinérateurs parisiens : la grève continue

Depuis le 23 janvier, les trois sites d'incinération d'ordures ménagères du Sycotm de l'agglomération parisienne – Saint-Ouen, Issy-les-Moulineaux et Ivry-sur-Seine – sont à l'arrêt.

Parmi les 350 salariés, la grève contre la réforme des retraites est massivement suivie et a été reconduite, au moins jusqu'au 7 février.

Parmi les éboueurs de la ville de Paris, même si le pourcentage de grévistes est moindre, la grève est également présente. Lundi 3 février, cinq des six garages de bennes à ordures de la capitale étaient bloqués et presque aucun ramassage n'a eu lieu dans Paris.

Cette grève se voit, car les poubelles non collectées débordent dans les rues, y compris dans les beaux quartiers.

Déjà vendredi 31 janvier le gouvernement, sur

demande du Sycotm, avait réquisitionné une partie du personnel pour un fonctionnement minimal. Peine perdue, un four sur les sept existants a fonctionné au ralenti, puis est tombé en panne!

En temps habituel, le Sycotm s'occupe du traitement des ordures ménagères de la ville de Paris et de 85 communes franciliennes, soit 6 millions d'habitants, et traite 6000 tonnes d'ordures par jour. Faute de pouvoir les brûler dans les fours, les ordures ont d'abord été dirigées vers un quinzaine de sites d'enfouissement, en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise, mais ils sont

désormais saturés. Le Sycotm ne sait plus quoi faire du contenu des poubelles.

Les grévistes ont une solution: répondre à leur revendication. Tout le monde connaît la dureté et la dangerosité de leur métier. L'espérance de vie des éboueurs est réduite de sept ans par rapport à l'ensemble de la population. Jusqu'à maintenant, la reconnaissance de la pénibilité de leur métier existait, et leur permettait de prendre une retraite anticipée.

La réforme gouvernementale veut supprimer cette reconnaissance de pénibilité, et baisser leur retraite de plusieurs centaines d'euros. Elle est à jeter aux ordures!

Bertrand Gordes

Université d'Aix-Marseille : les agents du nettoyage se sont fait respecter

Une grande partie des salles du campus d'Aix de l'université d'Aix-Marseille n'étaient plus nettoyées correctement depuis des semaines, les poubelles envahissant même les couloirs.

En cause, les économies drastiques imposées par l'université, qui a supprimé des postes d'agents de nettoyage fonctionnaires et sous-traité l'essentiel des locaux à une entreprise de propreté, Arc-en-ciel. Loin de l'arc-en-ciel, le quotidien des agents s'était bien assombri, le sous-traitant mettant fin aux CDD et cherchant à imposer une réduction de leurs horaires de travail, et donc de leurs revenus, à plusieurs agents en CDI depuis des années.

Pour remporter l'appel

d'offres, cette entreprise avait proposé un prix inférieur de 200000 euros à ceux de ses concurrents. Prête à tout pour développer son chiffre d'affaires, en hausse de 97 % sur un an, elle comptait faire trimer doublement les agents, n'hésitant pas à les intimider individuellement pour leur faire accepter de nettoyer en quatre heures ce qu'ils faisaient jusqu'alors en sept. Devant leur résistance et leur refus d'accepter une telle pression, elle engageait une procédure

de licenciement contre six agents sur trente-huit.

Le résultat a été la riposte collective des agents. Tous en grève depuis le 27 janvier, ils ont tenu un piquet et rencontré quotidiennement le soutien des étudiants et du personnel de l'université. Ils ont participé à des assemblées générales communes contre l'attaque sur les retraites et se sont joints à la manifestation du mercredi 29 janvier dans les rues de Marseille. Jeudi 30 janvier, ils manifestaient à nouveau devant l'administration de l'université, contraignant le président nouvellement élu à dénoncer le marché passé avec la société Arc-en-ciel et annuler du même coup les procédures de licenciement.

Les agents ont repris le travail dès le lendemain, fiers d'avoir gagné leur dignité dans cette bataille, mais ayant en tête qu'il faudra aussi obtenir les embauches nécessaires. Pour fêter cette première victoire, ils ont donné rendez-vous à tous ceux qui les ont soutenus pour un pique-nique sur le campus. Le futur sous-traitant du nettoyage, comme l'université donneuse d'ordres, devront compter avec la solidarité qui s'est tissée lors de cette mobilisation.

Correspondant LO



Manifestation le 30 janvier devant l'université d'Aix-Marseille.



PATRICK CAFFIN/LP

Mr Bricolage – Beauvais : une journée ensemble contre la direction

Mercredi 29 janvier, 48 des 51 salariés du Mr Bricolage de Beauvais-Allonne étaient en grève contre la fermeture de leur magasin, programmée pour le mois de juin.

Le magasin fait partie d'une série de six, que l'enseigne compte liquider à travers son plan Rebond, dont la presse dit que c'est « un mal social pour un bien économique » grâce auquel, selon le journal *La Tribune*, ses actionnaires ont retrouvé le sourire. Pour les salariés, c'est plutôt la colère!

La chaîne compte quelque 300 Mr Bricolage et 400 Briconautes en France, et 780 unités à l'international. N°4 du bricolage, elle vient de reprendre treize magasins Bricorama.

Après avoir vécu trente départs non remplacés ces dernières années, les salariés de Beauvais n'acceptent pas d'être jetés à la rue et dénoncent le mépris avec lequel leur direction les considère. « Sur Internet, le groupe dit que des repreneurs seraient intéressés, mais à

nous, on ne nous dit rien » ; « On nous baratine, un jour c'est la fermeture, un autre jour c'est la reprise. » Les locaux sont loués 80000 euros par mois. Un repreneur serait intéressé... mais à condition que le loyer soit révisé. Le bailleur veut bien baisser son loyer, si la municipalité diminue ses taxes! Les salariés ne veulent pas faire les frais de cette partie de poker menteur.

De plus, la direction leur demande de travailler comme si de rien n'était! Trop c'est trop, et ils se sont mis en grève en bloc mercredi 27 janvier. Le lendemain de la grève, la direction leur a dit que cette journée de grève lui avait fait perdre 26000 euros, soit 500 euros par salarié. « Il faudra qu'on recommence », en ont conclu plusieurs d'entre eux.

Correspondant LO

PMA – Marseille : le chrome-6 empoisonne

Des rejets de chrome-6 ont été découverts par les équipes qui vérifiaient le ruissellement des eaux d'un tunnel SNCF.

Les doses trouvées dans les eaux sont considérables. Le chrome-6, ou chrome hexavalent, produit utilisé dans les traitements de surface, est cancérigène et extrêmement toxique.

Le journal *La Provence* du 29 janvier a montré comment ce produit s'était répandu dans le sol, à partir de la fêlure d'une cuve enterrée. La nappe phréatique du quartier Saint-Louis à Marseille Nord, dans le 15^e arrondissement, aurait été polluée. Cette cuve ne serait pas seule en cause, mais aussi d'autres rejets provenant d'une usine de traitement de surface, PMA, sous-traitante d'Airbus pour qui elle traite des pièces.

En se répandant dans

la nappe phréatique, le chrome-6 empoisonne les nombreux captages destinés à arroser les jardins. Plus grave encore, des dizaines d'ouvriers de cette usine ont été en contact permanent avec ce produit et vont peu à peu payer le prix de cet empoisonnement.

Le film *Erin Brockovitch*, seule contre tous, réalisé par Steven Soderbergh avec Julia Roberts, a montré le combat d'une femme précisément contre le Chrome-6, dans une ville de Californie.

Aujourd'hui, ce sont les ouvriers de PMA et les habitants de ce quartier de Marseille qui sont menacés par ce poison.

Correspondant LO

Novares – Libercourt: **trois jours de grève**

Novares est une usine qui fabrique en flux tendu des composants plastiques pour l'industrie automobile. Il y a trois ans, le groupe fermait un de ses sites de production à Lens et envoyait les salariés travailler à Libercourt, dans le Pas-de-Calais, supprimant au fil du temps 140 emplois.

Si les deux sites comp- taient au total 370 sala- riés, le site de Libercourt n'en compte plus que 220. Comme le disent certains travailleurs, il s'est agi d'un plan social déguisé.

Depuis leur arrivée sur ce site, les ex-salariés du site de Lens avaient conservé leurs anciens horaires de travail. La direction a bien essayé de se servir de cela pour diviser les ouvriers entre eux mais, en mars 2019, ceux-ci avaient montré

qu'ils n'étaient pas prêts à le laisser faire. Ils avaient fait grève tous ensemble et avaient arraché une prime gilets jaunes de 1000 euros.

Il y a quelques mois, la direction a voulu modifier les horaires de travail des ex-salariés de Lens pour les faire travailler plus. Mais le contexte de mobilisation contre la réforme des re- traites lui faisait craindre que la grève n'éclate à l'usine. Elle a repoussé son plan de quelques mois et

c'est dernièrement que l'an- nonce a été faite.

Une soixantaine de sala- riés ont répondu à cela par une grève de trois jours, à l'initiative des militants du syndicat Force ouvrière. Les grévistes demandaient deux jours de RTT en plus pour ceux dont les horaires de travail seraient modifiés et le renouvellement de la prime de 1000 euros.

La direction, aidée par quelques responsables de la CFDT, a fait pression dans les ateliers pour ré- péter en boucle qu'une grève risquerait de mettre en difficulté l'avenir de l'usine. Certains chefs ont menacé ceux qui hésitaient à rejoindre la grève de les changer d'équipe, pendant

qu'un responsable CFDT di- sait qu'il fallait appeler les forces de police.

La direction a aussi ten- té d'intimider et de démo- raliser les grévistes en en- voyant son huissier sur le piquet de grève et en faisant appel à des intérimaires pour briser la grève. Cela n'a pas fonctionné. Le DRH du groupe faisait les cent pas dans l'usine en criant, très en colère que la grève l'empêche de prendre son avion pour aller passer le week-end en Espagne. Le dernier jour, un groupe compact d'une quinzaine de cadres en gilet jaune est même venu au contact des grévistes. Conscients qu'il s'agissait d'une provocation grossière, ceux-ci ont su

garder leur sang-froid.

D'un bout à l'autre de la grève, ils sont restés soudés et ont montré que contes- ter le pouvoir du patron dans l'usine était possible. Un gréviste disait que les liens de solidarité forgés sur le piquet se retrouveront dans les ateliers: dé- sormais on peut compter les uns sur les autres. S'ils ont repris le travail sans que toutes leurs revendications soient satisfaites, et en ne gagnant qu'un jour de RTT, ils sortent renforcés par la lutte et plus unis qu'avant. C'est la graine qui fera ger- mer la révolte dans les pro- chains combats.

Correspondant LO

Cora: plus de flexibilité sous peine de licenciement

1 077 salariés des hypermarchés Cora sont menacés de licenciement s'ils n'acceptent pas de signer un avenant à leur contrat de travail, imposant plus de flexibilité sur leurs horaires et plus de polyvalence sur les postes.

Cora, propriété du groupe belge Louis Delhaize, pos- sède en France 61 hyper- marchés. Il contrôle éga- lement les supermarchés Match, les jardineries Truf- fault ou encore le site de commerce en ligne Houra. Il fait la fortune de la fa- mille Bouriez, dont le nom s'affiche dans le classement des plus grosses fortunes du magazine *Challenges*.

Mais les propriétaires de Cora en veulent tou- jours plus. Et, comme dans tous les autres groupes de la grande distribution,

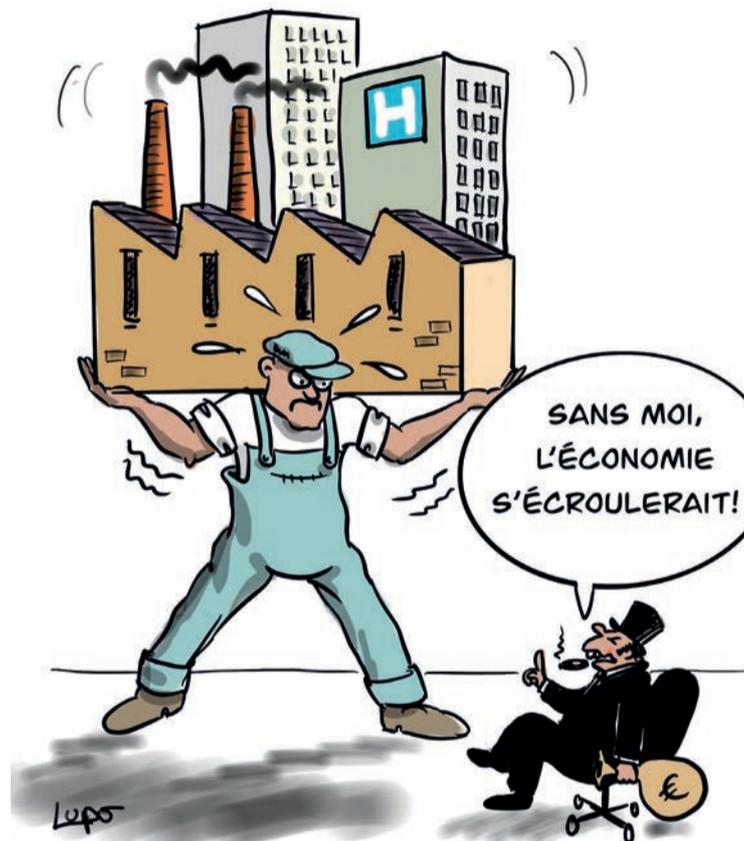
c'est aux salariés qu'ils entendent faire payer les changements qu'ils veulent instaurer dans leurs maga- sins. Depuis 2011, les effec- tifs chez Cora ont été réduits de 21 000 à 18 000 salariés. 1 077 emplois sont à nou- veau menacés, si ceux-ci n'acceptent pas le diktat des actionnaires.

L'avenant au contrat de travail prévoit en effet qu'une caissière pourra voir ses horaires changer sur simple décision des di- rections de magasin. Elle pourra également passer du

temps à la mise en rayon, travailler en réserve ou faire des colis commandés sur Internet. Tout refus pourrait être sanctionné par un licenciement écono- mique immédiat. À ce jour, 6 000 salariés ont signé cet avenant, mais 1 077 re- fusent, soutenus par la CGT, seul syndicat à ne pas avoir signé un accord.

Pour exercer son chan- tage, la direction s'appuie sur une loi instaurée sous la mandature Hollande. Grâce à ce cadeau fait par un gou- vernement aux ordres du grand patronat, un capita- liste milliardaire peut men-acer de priver des salariés de leur gagne-pain.

Philippe Logier



Nos lecteurs écrivent

Contre l'exploitation à PSA – La Janais

Je travaille en inté- rim sur le site de PSA –La Janais, près de Rennes. Je souhaite attirer votre attention sur les heures supplémentaires (enfin, les jours supplémentaires, plutôt) qui nous sont imposées, sans jamais nous demander notre avis, sans jamais nous deman- der comment nous allons, sans jamais savoir si nous allons tenir le coup [...]. Heures supplémentaires, allongements d'horaire, travail les jours fériés, travail le 23 décembre, sont toujours annoncés au dernier moment bien entendu.

Je n'ai plus de vie

privée, avec des douleurs chroniques (déjà oui) que je dois cacher au travail sous peine de ne pas voir mon contrat renouvelé. Le manque d'ergonomie des postes est affolant. J'ai fait plusieurs usines, automo- biles ou non, et je n'ai ja- mais vu des postes aussi mal adaptés. Les ouvriers en CDI depuis plusieurs années se font tous opérer les uns après les autres: canal carpien, capsulite à l'épaule, tendinites des chevilles, et j'en passe. Comment peut-on conti- nuer de travailler dans ces conditions? Avec un sa- laire aussi minable?

Au Montage, certains

postes nous font soulever trois serreuses par opéra- tion (par minute), multi- plié par sept heures dans une nuit, le calcul est ra- pide: l'opérateur soulève environ 1200 fois par nuit les serreuses. Certains, employés au kitting (char- gés de trier et d'acheminer jusqu'à la chaîne de mon- tage les pièces détachées dont les ouvriers ont be- soin), font 20 km par nuit. Finalement, on finit tous par s'acheter une paire de chaussures de sécurité ex- tra légères sur Internet, pour éviter d'avoir une sensation de parpaing dans les chaussures en mi- lieu de nuit. Le tout à nos

frais. [...]

Dans mon équipe, les intérimaires viennent et s'en vont, seulement et intérimaire sur quinze ira jusqu'à ses 18 mois de contrat. Les chefs pro- posent des contrats longs dès que possible aux intérimaires ponctuels et impliqués, pour éviter de les perdre. Personne ne veut des CDI, et ceux qui acceptent démissionnent bien vite.

Les journées supplé- mentaires sont une plaie, nous ne pouvons nous re- poser et reposer nos corps comme nous le devrions. La fatigue s'accumule, les collègues boivent du café

avant de prendre le volant, de peur de s'endormir. Comment peut-on tolérer cela? Comment peut-on, en 2020, faire risquer sa vie à un ouvrier sous couvert de productivité?

Je suis jeune, je suis en colère contre la direction, je suis triste pour mes col- lègues embauchés, je suis capable de me battre pour les ouvriers, capable d'al- lumer l'étincelle qui met- tra le feu aux poudres, j'ai deux bras et deux jambes ainsi qu'une voix qui porte, et je n'ai surtout rien à perdre, tout à gagner!

**Un intérimaire
(La Janais)**

Trelleborg – Clermont-Ferrand : grève pour les salaires

Lundi 27 janvier, près de 95 % des ouvriers de production en CDI se sont mis en grève pour les salaires chez Trelleborg. Depuis, cette usine spécialisée dans la production de tuyaux industriels et offshore en caoutchouc, où travaillent 530 salariés (dont 288 ouvriers en CDI et 70 intérimaires), est à l'arrêt.

Lors des réunions annuelles (NAO), la direction annonçait 2 % d'augmentation en moyenne pour 2020, avec seulement 1 % d'augmentation générale. Moins que pour 2019 : c'était inacceptable pour la grande majorité.

Beaucoup ne dépassent pas les 1 600 euros net par mois, primes comprises, pour un travail en 3x8. Ainsi, certains travailleurs de l'atelier Mélangeage, une

fois déduit les primes, atteignent péniblement 1 300 euros net. Ils réclament 75 euros brut d'augmentation pour tous.

Jeudi 23 janvier, 160 ouvriers ont décidé en assemblée générale de se mettre en grève à partir du lundi. Ce jour-là, le 27 janvier, l'équipe du matin s'est retrouvée avant 5 heures devant l'usine, où elle a installé tentes, boissons et cafetière.

À 5 h 01, un chef d'atelier a coupé le courant de la cafetière en disant : « Il est 5 heures, c'est l'heure d'aller au boulot. » Le même jour, lors d'une réunion des représentants syndicaux avec la direction, l'augmentation est passée à 2,3 % pour les ouvriers, et 2,5 % pour les cadres ! Ces provocations n'ont fait que renforcer la détermination.

Car, au-delà des salaires insuffisants, cette mobilisation correspond à un mécontentement plus général, notamment à l'égard d'une partie de la hiérarchie qui affiche sans vergogne une attitude de mépris.

Au fil des jours, les travailleurs se sont organisés



pour l'intendance. Cuisson d'un chevreuil, paella, la grève laisse le temps de passer de bons moments collectifs et de renforcer les liens.

Les visites de travailleurs d'autres secteurs de l'agglomération ont contribué à maintenir le moral. Tout comme le geste d'une partie du personnel technique, administratif et maîtrise, qui a tenu à apporter son soutien en versant à la caisse de grève.

Lundi 3 février, après

un week-end de repos, 150 travailleurs étaient réunis à 4 h 15 devant l'usine, contents de se retrouver si nombreux des trois équipes.

La direction a fait de nouvelles propositions, avec notamment une augmentation générale de 50 euros brut pour tous les ouvriers, mais en diminuant la prime, pour que cela ne lui coûte pas un centime ! La poursuite de la grève a été votée très majoritairement.

Correspondant LO

Mahle Behr – Rouffach : un recul de la direction

Plus de 500 salariés sur les 640 que compte l'usine Mahle Behr de Rouffach, dans le Haut-Rhin, ont fait grève pendant six jours contre un plan de licenciements.

Annoncé fin 2019, il touche 236 travailleurs, auxquels s'ajouteraient 80 postes supplémentaires supprimés d'ici 2024. L'effectif de l'entreprise passerait donc de 640 actuellement à 300.

Sous la pression des donneurs d'ordres (Mercedes,

PSA...) à qui elle fournit des climatiseurs de voiture, la direction a cédé, en échange de l'arrêt immédiat de la grève, le paiement de tous les jours de grève, une prime gilets jaunes de 1 000 euros et une augmentation de salaire de 2 %. Elle n'a pas reculé sur les

suppressions d'emplois, mais elle a augmenté l'indemnité liée à l'ancienneté à 1 700 euros par année, à quoi s'ajoute une indemnité complémentaire forfaitaire de 42 000 euros.

La direction de Mahle a lâché du lest. La grève étant totale, le stock de pièces qu'elle avait prévu n'a pas suffi à fournir les constructeurs automobiles qu'elle livre en flux tendu.

Les menaces de pénalités des donneurs d'ordres pour arrêt de production, qui s'élèvent à 100 000 euros par heure d'arrêt, allaient tomber.

Les grévistes, dans leur majorité, ne voyaient pas comment continuer, mais un tiers d'entre eux auraient voulu pousser l'avantage plus loin et n'étaient pas d'accord avec les discours syndicaux qui reprenaient

en chœur « il faut savoir terminer une grève ».

Le travail a repris en ordre dispersé. Mais dans les ateliers les discussions continuent, car le plan de suppressions d'emplois reste. Les salariés sont bien conscients que ce n'est que le rapport de force qui a fait reculer et peut faire reculer encore la direction, et la grève peut donc reprendre.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Coronavirus : le vrai danger

Le 5 février, on recensait en Chine près de 25 000 personnes contaminées par le coronavirus et 492 étaient mortes de l'infection. Ailleurs dans le monde, des cas sporadiques étaient annoncés, liés à des contacts directs avec des porteurs du virus.

Les mesures de mise en quarantaine des habitants des provinces chinoises d'où est partie l'épidémie sont là pour endiguer la propagation du coronavirus, et la détection des malades et leur isolement restent les seuls traitements possibles. À l'échelle de la planète, là où ils existent, les systèmes de santé sont mobilisés et les équipes de recherche à pied d'œuvre pour approfondir la connaissance de ce nouveau coronavirus et découvrir les moyens de le combattre.

Pour l'instant, il est impossible de prévoir l'ampleur de l'épidémie et le nombre de morts qui seront imputables à ce nouveau virus, mais il est certain qu'on est loin des 13 000 morts faits par la grippe, rien qu'en France, pendant l'hiver 2018-2019. Quant à agiter le spectre de la grippe dite espagnole de 1918 et de ses dizaines de millions de morts, c'est oublier que les populations étaient alors dans un état sanitaire déplorable consécutif à quatre années de

boucherie mondiale.

Les craintes et les angoisses laissent le champ libre à toutes les inepties, dont celles qui attribuent le risque de contamination à la couleur de la peau et la forme des yeux, voire, comme on a pu l'entendre, au riz cantonnais ! En revanche, s'il y a bien une crainte à avoir c'est, dans le cas de la France, à l'égard du délabrement du système hospitalier et, dans bien des pays pauvres, de son inexistence.

Dans ces conditions, une véritable augmentation du nombre de malades pourrait conduire demain à une catastrophe sanitaire. Mais ce n'est pas le virus qui en serait la seule cause !

Sophie Gargan



SUH MYUNG-GEON YONHAP/AP

Recherche médicale : les laboratoires publics à la diète

L'inquiétude générée par le coronavirus de Wuhan fait ressortir l'utilité de la recherche médicale pour toute la société.

Partout dans le monde, des laboratoires sont à l'œuvre : le patrimoine génétique de ce virus a déjà été séquencé. Les épidémiologistes observent la propagation de l'épidémie en Chine pour en modéliser la vitesse de transmission et la létalité. Les laboratoires d'immunologie ont commencé le long travail qui permettra, peut-être mais pas avant un an, de concevoir un vaccin efficace.

Cette mobilisation des chercheurs porte l'espoir d'endiguer cette épidémie avant qu'elle ne fasse de plus gros dégâts. Mais elle ne peut pas masquer le fait qu'en France les pouvoirs publics financent de moins en moins la recherche médicale.

Depuis des années, les recrutements de chercheurs se sont taris dans les universités et au sein d'organismes comme l'Inserm, spécialisé

dans la recherche médicale, ou le CNRS. De jeunes chercheurs, ayant achevé leur thèse après sept ou huit ans d'études, ne trouvent que très rarement un poste pérenne. Bien qu'ils soient les piliers des laboratoires publics dans lesquels ils travaillent, et beaucoup, âgés de 30-35 ans, leur statut reste précaire, avec un salaire qui ne permet pas de loger une famille dans une ville comme Paris.

Les dirigeants des universités, comme des organismes publics de recherche, poussent les

laboratoires à se financer auprès des entreprises privées, qui ont ensuite un accès privilégié aux données et aux brevets qui sont le fruit des recherches. Ils poussent les chercheurs à partir fonder leurs propres start-up.

L'État verse 6,5 milliards d'euros par an aux entreprises au titre du crédit impôt-recherche (CIR), presque sans contrôle. C'est deux fois le budget du CNRS et plus de six fois celui de l'Inserm, qui sont plutôt au régime sec. L'Institut Pasteur, qui est une fondation, ne peut compter sur l'argent public que pour 40% de son budget ; il doit solliciter les dons et legs des particuliers. La recherche sur les maladies rares dépend du Téléthon, donc de la générosité du public, qui contraste avec la pingrerie des gouvernements.

Ce sont les grandes firmes pharmaceutiques, dont le chiffre d'affaires se compte annuellement en dizaines de milliards et les profits en milliards, qui empochent le gros du CIR. Mais elles n'investissent pas autant dans la recherche, au contraire. Ainsi Sanofi

supprime régulièrement des emplois de chercheurs.

Ces multinationales du médicament laissent les start-up prendre les risques financiers de recherches qui n'aboutissent pas toujours. Mais quand une d'entre elles dépose les brevets d'un traitement qui promet d'être prescrit largement et de rapporter beaucoup, alors les grands de l'industrie pharmaceutique l'achètent, avec ses brevets. Ils confient alors les essais cliniques sur les patients, indispensables pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché d'un vaccin, à des sous-traitants. Ils se concentrent en réalité sur la commercialisation des médicaments au prix le plus élevé possible, au détriment des finances de l'assurance-maladie.

Si l'épidémie de coronavirus est endiguée à l'avenir, on le devra surtout à l'acharnement des chercheurs qui auront su surmonter les difficultés scientifiques et celles que l'industrie pharmaceutique, aux mains des capitalistes, et un État qui met la recherche publique à la diète auront mis sur le chemin du progrès.

Lucien Déroit



Instituteurs de Pantin : l'émotion et la colère sanctionnées

Le 23 septembre dernier, Christine Renon, directrice de l'école Méhul de Pantin, se donnait la mort dans son établissement. Dans la lettre qu'elle laissait, elle mettait clairement en cause la politique de l'Éducation nationale : accumulation des réformes, surcharges de travail, manque de considération de la part de la

hiérarchie...

Le 3 octobre, ses collègues avaient été très nombreux à cesser le travail pour lui rendre hommage. Les syndicats s'étaient adressés au ministère pour demander que cette journée d'hommage, de recueillement et de colère ne soit pas décomptée comme jour de grève. Or, elle l'a bel et bien

été, apparaissant sur la paye de janvier comme journée de grève.

Ce coup de pied de l'âne ne peut que renforcer la colère des instituteurs. Elle s'était exprimée aux obsèques de Christine Renon, puis lors du mouvement contre la réforme des retraites. Elle est toujours là.

Correspondant LO

Lisez Lutte de classe revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n°205 (janvier 2020) :

- Le mouvement contre la réforme des retraites
- La menace d'une guerre Iran-États-Unis
- BlackRock
- L'économie américaine
- Le PC et les municipales de 1925
- L'intelligence artificielle

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,97 euro